

Revue de presse du 18 septembre 2015

NATIONAL	3
Le monde / La France est-elle toujours une terre d'accueil ?	3
Le Taurillon / « La plus grave crise humanitaire depuis la Seconde Guerre mondiale »	4
Le monde / Le maire de Béziers aux réfugiés : « Vous n'êtes pas les bienvenus »	6
Huffington Post / Contrôles aux frontières: quand la France faisait ce que l'Allemagne propose aujourd'hui.....	7
TF1 / Un "cachet solidaire" en faveur des réfugiés lancé par un collectif d'artistes.....	8
TF1 / Combien coûte vraiment un réfugié en France ?.....	9
Libération / Préfecture des Bouches-du-Rhône, «indigne de notre République».....	10
Slate / Réfugiés: la tentation des centres de rétention hors d'Europe.....	11
RFI / Bloqués en Serbie, des migrants tentent le passage par la Croatie	14
Geo Ado / Migrants : les mains tendues des citoyens.....	14
France Culture / Le reportage de la Rédaction à 07h30.....	15
France Culture / Journal de 12h30	15
Africa n°1 / Le grand débat à 18h.....	16
RFI / Journal.....	16
Radio Classique / Journal.....	16
France 24 / Journal 14h15.....	16
France 24 / Journal 23h.....	16
France Bleu / La fermeture des frontières peut-elle résoudre la crise des migrants ?	16
France Culture / Journal de 18h	16
France Culture / Journal de 07h	17
REGIONAL	18
Le Parisien / Comment apporter une aide utile aux réfugiés	18
La république des Pyrénées / Pau : Rassemblement pour les réfugiés ce samedi à 11 heures	19
La république des Pyrénées / 130 manifestants à Pau pour défendre les droits des réfugiés	19
L'Alsace / Roland Ries : « Un devoir humanitaire »	20
Rue 89 Lyon / A Lyon, 600 personnes rassemblées en faveur de l'accueil des réfugiés	21
Le dauphiné / Accueil de migrants : la maire déçue	22
Le Dauphiné / À Menton, la frontière fermée pour les migrants depuis juin	22

Le télégramme / Réfugiés. 150 personnes au rassemblement au port	23
La république des Pyrénées / Pau : 130 manifestants pour soutenir les réfugiés.....	24
L'Orne hebdo / Création d'un comité de soutien pour les réfugiés	25
Le progrès / À Menton, la frontière fermée pour les migrants depuis juin.....	25
France Bleu Gironde / Pessac : un centre d'hébergement pour les réfugiés sahraouis... mais seulement la nuit	26
La dépêche / Solidarité internationale : les actions mettent en place.....	27
Le télégramme / Réfugiés. La pluie douche le rassemblement en leur faveur	27
Midi libre / "A Damas, ils voulaient faire de moi un agent double"	28
La nouvelle république / Accueil des migrants : les associations se mobilisent.....	29
L'essor / Réfugiés : ces inconnues qui se bousculent	30
Ouest France / Migrants à La Roche-sur-Yon. Forte mobilisation pour un réseau solidaire	31
RCF Calvados-Manche	32
TSF 98.....	32
Guaweb / L'Ofpra engorgé par l'afflux de demandeurs d'asile ... haïtiens	32

Le monde / La France est-elle toujours une terre d'accueil ?

14/09/2015, par Maryline Baumard

« Chaque homme a deux patries. La sienne et la France. » Flatteuse, la citation de Thomas Jefferson mériterait pourtant de se terminer autrement. L'actuelle crise migratoire montre en effet que l'Allemagne a supplanté la France, devenant la destination de prédilection des demandeurs d'asile venus en Europe. Lundi 7 septembre, le chef de l'Etat rappelait que 60 000 migrants demanderont en 2015 la protection de la France. Quelques jours plus tôt, l'Allemagne avait annoncé qu'elle étudierait vraisemblablement 800 000 dossiers cette année. Soit treize fois plus.

Ce décrochage massif est un phénomène récent puisque « avant 2012, la demande d'asile en France était légèrement supérieure à celle enregistrée par l'Allemagne », rappelle Gérard Sadik, spécialiste du dossier pour la Cimade. Cette année-là, en effet, l'Allemagne détrône la France et devient le pays le plus demandé en Europe. C'est aussi à cette époque que les Syriens arrivent plus massivement en Europe. « Outre-Rhin, le nombre de demandes commence à flamber à l'été et le seuil des 10 000 nouveaux dossiers déposés chaque mois est pour la première fois franchi. La France, elle, continue sur la même traîne, passant juste le cap des 5 000 demandes », observe M. Sadik. Un ordre de grandeur qui reste vrai aujourd'hui, alors que les demandes ont continué à s'emballer en Allemagne pour dépasser les 30 000 par mois.

L'Allemagne distance la France

Samedi 12 septembre, quelque 9 000 réfugiés sont arrivés dans la seule ville de Munich. Un record que Pierre Henry, le directeur de France Terre d'Asile, explique par la décision, rendue cet été, de la chancelière Angela Merkel de mettre entre parenthèses l'application des accords du Dublin 2 obligeant à renvoyer les demandeurs dans le premier pays d'Europe qu'ils ont foulé, c'est-à-dire majoritairement la Grèce et l'Italie. En jugeant injuste la charge imposée à ces deux pays, elle a rendu du même coup son pays plus attractif.

C'est donc bien autour de la question syrienne que l'Allemagne a distancé la France. Or, très vite, cette nationalité a constitué le gros des arrivées. De janvier à mai, les Syriens ont déposé un cinquième des dossiers examinés par les pays de l'Union européenne. Sur les 30 000 enregistrés comme réfugiés en Europe durant le premier trimestre 2015, plus du tiers (13 850) a opté pour l'Allemagne. Viennent ensuite la Suède (3 205), les Pays-Bas (2 800), le Danemark (2 025) et la Bulgarie (1 040). La France, elle, existe à peine pour cette population. En 2014, ils étaient seulement 2 072 à s'y installer avec ce statut.

« Historiquement, l'Allemagne a toujours été en pointe par rapport à la Syrie. En 2013 déjà, elle acceptait de relocaliser 20 000 Syriens quand la France disait "oui" à deux fois 500 », rappelle M. Henry. Ces chiffres, qui viennent s'ajouter aux demandes individuelles, ont permis la création d'une vraie communauté. Et les vagues suivantes ont fait le même choix afin de bénéficier de l'entraide communautaire.

Aujourd'hui, la France est descendue au 4^e rang des pays d'accueil en Europe (derrière l'Allemagne, la Suède et l'Italie). Compte tenu de la courbe de ses demandes, elle pourrait même perdre encore quelques places cette année... En 2014, alors que les demandes d'asile au sein de l'Union européenne augmentaient de 44 %, qu'en Allemagne elles connaissaient un bond de 60 % et en Suède de 50 %, la France, elle, enregistrerait une baisse de 5 %, selon l'agence Eurostat (de 2,4 %, selon les données françaises). Ce tassement est en soi faible, mais compte tenu de la flambée que connaissent les autres pays européens, l'écart avec les autres se creuse. C'est ce que prouvent les premières données 2015 puisque 33 000 demandes – seulement – ont été enregistrées, soit le même

nombre qu'en 2014.

LA DURÉE DE TRAITEMENT DES DOSSIERS ET LE FORT POURCENTAGE DE DÉBOUTÉS AGISSENT COMME UN EFFET REPOUSSOIR

A l'explication structurelle du décrochage français par la nationalité des demandeurs, s'ajoutent des arguments qui valent pour tous les requérants. La santé économique de l'Allemagne, son besoin en main-d'œuvre dans les décennies à venir, compte tenu de sa démographie déclinante, sont des arguments pour des populations bien éduquées qui veulent s'intégrer rapidement, comme les Syriens.

A contrario, la France souffre d'un passif en matière d'asile. La durée de traitement des dossiers et le fort pourcentage de déboutés agissent comme un effet repoussoir sur ceux qui hésiteraient. « L'information circule. Les personnes en besoin de protection savent que les conditions de réception des demandeurs d'asile sont déplorables en France. Ils sont au courant que la procédure d'obtention du statut sera longue ; qu'elle pourra prendre deux ans ou plus et qu'ils ne seront peut-être même pas logés durant ce temps », rappelle Philippe Leclerc, le représentant en France du Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés. Même si le gouvernement s'est engagé dans un grand chantier pour héberger de plus en plus de demandeurs et pour raccourcir les délais de traitements, les effets en sont encore invisibles.

A ces informations déjà peu engageantes, s'ajoute le fort pourcentage de déboutés. Même si les Syriens ne sont pas concernés puisque 95 % d'entre eux obtiennent l'asile, les faibles taux d'obtention généraux sont réhivitoires. Selon les mêmes statistiques européennes, la France n'a octroyé le précieux statut qu'à 28 % des demandeurs en 2014. Même si le taux d'acceptation des dossiers a crû début 2015 pour s'installer à 31 %, il reste inférieur de 13 % à la moyenne des pays européens. Et le bouche-à-oreille ne fait pas toujours le distinguo des résultats par nationalité. Si ce décrochage de la France ne chagrine pas tout le monde, il est grave. C'est en effet toute une part de l'« âme française », de la tradition du pays, qui est en jeu.

Le Taurillon / « La plus grave crise humanitaire depuis la Seconde Guerre mondiale »

14/09/2015

Les chefs d'Etat et de gouvernement se réunissent aujourd'hui en sommet extraordinaire pour discuter les propositions de la Commission européenne et du Parlement européen à propos de la crise des réfugiés. Geneviève Jacques, présidente de la Cimade, fait appel à la solidarité des Européens.

Geneviève Jacques, présidente de La Cimade, association œcuménique créée en 1939 pour venir en aide aux migrants, aux réfugiés et aux demandeurs d'asile.

Des centaines de milliers de migrants s'échouent sur les côtes européennes depuis le début de l'année. Quel regard portez-vous sur cette crise humanitaire en Méditerranée et à l'Est de l'Europe ? A quelle situation votre association doit-elle faire face ? Et quelles sont ses actions ?

Le premier regard porte sur les visages exténués de ces hommes, de ces femmes, de ces familles entières qui ont eu le courage d'affronter tous les risques pour sauver leurs vies, pour tenter de trouver une place en Europe où ils puissent vivre, tout simplement. Qu'ils fuient la violence de la guerre, de la répression ou de la misère, ils portent en eux une volonté, une rage de vivre qui forcent notre admiration. On nous parle de « flux migratoires », mais nous voulons voir d'abord des destins singuliers et souvent tragiques de personnes qui ont un nom, une histoire, un rêve de vie digne, comme chacun d'entre nous.

La deuxième réaction est d'indignation devant le déni de réalité et d'humanité dont font preuve jusqu'à présent les gouvernements européens. Déni de réalité, en refusant de reconnaître que ces

exodes vont durer aussi longtemps que les causes structurelles qui les provoquent et que ce ne sont pas des murs et des clôtures de barbelés ou de matériel électronique qui pourront les arrêter. Déni d'humanité, en se montrant incapables d'apporter des conditions d'accueil qui respectent la dignité humaine. La plus grave crise humanitaire que doit affronter l'Europe depuis la Seconde Guerre mondiale est le résultat, bien sûr, de l'aggravation des situations de violences et de chaos à ses portes, mais aussi de l'absence de réponse politique et humanitaire à la hauteur des enjeux.

La France n'est pas, de loin, le pays qui accueille le plus ! Durant les six premiers mois, elle a enregistré seulement 30 000 premières demandes d'asile (dont 6000 enfants mineurs). Dans le même temps l'Allemagne en a reçu 4 fois plus et se prépare à en accueillir 800 000 en 2015.

A Calais, à Paris ou à Vintimille nous réclamons en urgence un traitement digne des personnes contraintes à l'errance. Dans d'autres régions, comme à Nantes, nos équipes se mobilisent pour le respect des droits à la protection des mineurs non accompagnés. Plus largement, nous appelons à la mise en œuvre d'une politique migratoire qui accorde une priorité à l'accueil et à l'accompagnement en associant tous les acteurs : pouvoirs publics, collectivités locales et secteur associatif. Face à une situation exceptionnelle, et qui va durer, il faut des moyens et une mobilisation exceptionnelle, de l'Etat comme de la société civile. C'est le défi d'aujourd'hui qui demande du courage politique et de l'engagement autour des valeurs de solidarité et de fraternité.

L'agence Frontex, et l'opération « Triton » qui a remplacé l'opération italienne « Mare Nostrum » en 2014 et qui doit garantir la sécurité des frontières de l'Union européenne, font l'objet de critiques de la part des ONG et de représentants de la société civile. Vous associez-vous à ces critiques ?

La critique fondamentale, à laquelle nous nous associons, porte sur la priorité financière et politique mise par l'Europe à des opérations de répression et de dissuasion pour verrouiller les frontières extérieures de l'Europe. Le constat de l'échec de ces politiques est une évidence reconnue par tous : non seulement les entrées en Europe n'ont jamais été aussi importantes, mais le coût humain, moral et financier est scandaleux. Le sauvetage de vies en mer est indispensable, mais Frontex n'est pas prévu pour ça puisque son rôle est de « surveiller » les frontières et non pas de « veiller sur » les êtres humains qui les franchissent ! Il est temps de sortir de l'obsession sécuritaire pour « nos » frontières et de se préoccuper avant tout des besoins de sécurité des hommes et des femmes qui, pour reprendre un slogan du Haut commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, « ne sont pas un danger, mais sont en danger ». A court terme, c'est une coopération renforcée des différentes marines pour sauver des naufragés qui s'impose. A terme, seule l'ouverture de voies légales pour entrer en Europe et y demander protection permettra de mettre fin à ces voyages de plus en plus dangereux qui représentent un calvaire pour les migrants et une source de profits scandaleux pour les trafiquants.

Les derniers sommets européens ont formulé des pistes de réformes de la politique migratoire européenne et de la politique en matière d'asile. Cependant, il semble que les Etats membres ont approuvé un plan d'urgence a minima. Ces mesures sont-elles suffisantes ?

En cette fin du mois d'août, le constat est criant : le soit disant plan d'urgence approuvé en juin par le Conseil européen est non seulement très loin d'être à la hauteur des besoins mais n'est même pas encore appliqué : l'objectif de répartir 40 000 places pour des personnes arrivées en Italie ou en Grèce cette année apparaît aujourd'hui ridicule si l'on pense que pour le seul mois de juillet, plus de 100 000 personnes sont entrées en Europe pour y demander protection ! Les réactions nationalistes et égoïstes de certains gouvernements sont déplorables, et l'Europe offre un bien triste image au reste du monde. Madame Merkel vient de déclarer que la question migratoire était l'un des plus grands défis auquel l'Europe devait faire face aujourd'hui. Défi politique, humanitaire et éthique qui est loin d'être gagné et qui suppose un véritable changement d'orientation des discours et des politiques de l'Union européenne et de chaque Etat membre. « Europe, réveille-toi » ont écrits des éditorialistes. Il y a urgence !

L'Allemagne vient peut-être d'ouvrir une brèche dans le règlement de Dublin, utilisé comme un bon prétexte pour refouler en Italie ou en Grèce tous les demandeurs d'asile y ayant atterris : le 25 août, elle vient de décider de ne plus refouler les Syriens. Nous espérons que ce premier geste sera suivi

par d'autres pays, dont le nôtre, et marquera la remise en cause de ces accords dont nous dénonçons depuis des années le caractère injuste et inefficace.

L'accueil des migrants en Europe fait l'objet de tensions entre les Etats membres et certains mouvements populistes et xénophobes surfent sur cette vague. Que répondez-vous à ces craintes ? Quelles dispositions faut-il mettre en place pour accueillir dignement migrants et réfugiés dans les pays de l'Union ?

La situation est grave en effet. Le sursaut doit venir des sociétés civiles, dans toutes leurs composantes, pour résister aux discours de rejet, de peurs et de haine manipulés et exacerbés par des nationaux-populistes, et pour faire pression sur des gouvernements tétanisés pour des raisons électorales. Cette résistance, comme nous essayons de le faire à La Cimade, commence par un travail pédagogique d'écoute des peurs, de réponses aux fausses informations et aux préjugés et d'information sur les réalités humaines vécues par ces hommes et ces femmes. Elle s'appuie aussi sur des expériences d'accueil réussies, sur des histoires vraies de solidarité concrètes qui sont plus nombreuses que l'on croit. La solidarité, la générosité, l'engagement pour la justice et pour les droits sont des moteurs qui animent beaucoup de monde. Nous en sommes témoins ! Des politiques d'accueil, facilitant le parcours administratif et mettant intelligemment des fonds à la disposition des administrations publiques, des collectivités locales et du secteur associatif pour organiser des formes d'accueil à échelle humaine sont possibles. Encore faut-il un message politique clair et courageux et mettre fin aux réactions de méfiance et de soupçon qui dominent encore le discours public. Au-delà des conditions matérielles, la capacité - ou l'incapacité - de nos pays à apporter des réponses dignes aux êtres humains qui viennent solliciter une protection et le droit de vivre parmi nous le temps de leur exil, est un marqueur de la santé démocratique de nos sociétés. Nous sommes tous concernés.

Le monde / Le maire de Béziers aux réfugiés : « Vous n'êtes pas les bienvenus »

14/09/2015, par Anne Devailly

En quelques jours, Robert Ménard a fait parler de lui deux fois sur le sujet des réfugiés du Moyen-Orient. La première dans le dernier numéro du bulletin municipal de Béziers, dont le titre de « une » – « Ils arrivent ! » – et un photomontage grossier laissent penser que des dizaines de réfugiés vont débarquer à Béziers. La seconde dans une vidéo publiée sur le site officiel de la Mairie qui le montre, vendredi 11 septembre, en train de prendre à partie des réfugiés syriens dans un squat du quartier populaire de La Devèze, et leur enjoindre fermement de partir. « Vous n'êtes pas les bienvenus, vous devez partir. » Tout le week-end, la vidéo a tourné en boucle sur les réseaux sociaux.

« Les deux opérations se sont télescopées, explique Jean-Michel Du Plaa, conseiller PS du département. La “une” du magazine était prête à être diffusée, quand s'est tenue une réunion de l'office HLM. Celui-ci a signalé qu'il y avait quelques squatters du Moyen-Orient dans un immeuble de l'office, immeuble qui allait être réhabilité et dans lequel, en conséquence, les logements n'étaient plus loués. »

« Effet médiatique »

Deux adjoints municipaux de Robert Ménard font partie de cette commission et l'information remonte rapidement au bureau du maire, qui saisit la balle au bond : il inclut in extremis l'information dans le magazine municipal et monte une opération, quasi commando, dans les squats en question, sous l'objectif des caméras.

Dans cette vidéo diffusée sur le site de la Mairie, on voit Robert Ménard entouré de policiers et d'autres membres de son conseil municipal qui ont, comme lui, ceint leur écharpe tricolore, prendre à partie trois ou quatre réfugiés. « La “une”, c'était déjà la “une” de la honte avec cette métaphore

grossière du train. La vidéo, c'est vraiment le film de la honte », estime le député Les Républicains Elie Aboud.

« Ce ne sont pas les seuls squats à Béziers, loin de là, poursuit Jean-Michel Du Plaa, mais Ménard avait là ce qu'il cherchait : de quoi produire un effet médiatique, de quoi montrer qu'il est en train de devenir une personnalité politique incontournable. »

Remise en cause de deux centres d'accueil

Le maire apparenté Front national souhaite aller plus loin en remettant en cause l'existence des deux centres d'accueil de demandeurs d'asile à Béziers. Le premier est géré par le foyer des jeunes travailleurs, présidé par le maire, le deuxième, par la Cimade.

Robert Ménard insiste sur le fait que Béziers est la seule ville du département à avoir deux centres d'accueil alors que Montpellier n'en compte aucun. Comme pour battre en brèche ses propos, Pierre de Bousquet, le préfet de l'Hérault, annonçait le 7 septembre l'ouverture d'un centre d'accueil pour demandeurs d'asile à Montpellier, qui comportera soixante places dans un premier temps, et trente dans un second temps.

Le maire DVG de Montpellier, Philippe Saurel, a parlé de 240 places possibles au total. Le préfet estime à 1 100 le nombre de demandes d'asile qui seront enregistrées pour l'année 2015 en Languedoc-Roussillon.

Le journal municipal, lui, sera distribué comme prévu cette semaine dans les boîtes aux lettres des Biterrois.

Huffington Post / Contrôles aux frontières: quand la France faisait ce que l'Allemagne propose aujourd'hui

14/09/2015, par Alexandre Boudet

IMMIGRATION - Une fois n'est pas coutume, le Front national cite l'Allemagne en modèle. Au lendemain de la décision de Berlin de rétablir provisoirement des contrôles à la frontière avec l'Autriche, Marine Le Pen a exhorté la France à faire de même. La présidente du FN a aussitôt reçu une fin de non-recevoir de la part du ministre de l'Intérieur. C'est une idée "stupide", a taclé Bernard Cazeneuve sur RTL.

Si Paris prenait une telle décision, ce ne serait pourtant pas la première fois et elle n'aurait, une fois de plus, rien d'illégal. La convention de Schengen signée en 1990 et entrée en vigueur cinq ans plus tard pose le principe de l'abolition des contrôles aux frontières communes entre les pays participants (les pays de l'UE moins la Grande Bretagne, la Roumanie et la Bulgarie mais avec la Suisse, la Norvège et l'Islande) et le report de ces contrôles aux frontières extérieures et maintient le principe des contrôles dit "volants" effectués par les autorités de police ou les douanes "pour lutter contre le terrorisme et le développement de la criminalité organisée".

Cette convention permet cependant à tous les pays signataires de rétablir provisoirement les contrôles aux frontières; dans les traités internationaux, on appelle cela les clauses de sauvegarde. Mais pour éviter une remise en cause durable du principe de libre circulation à l'intérieur de l'espace Schengen, l'activation de ces clauses ne peut être que temporaire et proportionnée à une menace: la convention évoque les menaces à l'ordre public ou une mise en cause de la sécurité nationale. Les nouveaux contrôles qui sont effectués ne doivent néanmoins pas cibler les personnes selon leur nationalité ou leur point d'entrer dans l'espace Schengen.

Attentats de 95, printemps arabes et... cannabis

Cela n'avait pas empêché la France, en 2011, d'avoir une vision très élargie de cette clause de sauvegarde. Alors que les printemps arabes battaient leur plein de l'autre côté de la Méditerranée, Paris avait décidé de rétablir provisoirement les contrôles à la frontière italienne entre Nice et Vintimille. En avril, Nicolas Sarkozy avait également suspendu le trafic ferroviaire entre ces deux

villes durant quelques heures pour protester contre la décision du gouvernement italien de donner un permis de séjour de six mois à des milliers de Tunisiens, leur permettant de circuler librement dans l'Espace Schengen et donc d'entrer légalement en France.

Pour justifier ces contrôles, Paris avait dit craindre des troubles à l'ordre public qui auraient pu être causés par la présence de manifestants qui souhaitaient accompagner les migrants. Dans ce conflit qui avait opposé Nicolas Sarkozy à Silvio Berlusconi, la Commission européenne avait donné raison au dirigeant français.

Très récemment, ce sont les autorités judiciaires françaises qui ont validé le principe d'un tel rétablissement. Le 29 juin, le Conseil d'Etat a déclaré légaux les contrôles d'identité et de titres qui sont toujours effectués à la frontière franco-italienne. "Ces contrôles ne sont pas équivalents à un rétablissement d'un contrôle permanent et systématique à la frontière franco-italienne", précise la plus haute juridiction administrative française, contrairement à ce que soutenaient plusieurs associations d'aide aux migrants comme la Cimade ou le Groupe d'information et de soutien aux immigrés (Gisti) alors que les contrôles venaient à nouveau d'être durcis à Menton.

Le parti Les Républicains a d'ailleurs demandé le rétablissement "provisoire" des frontières entre la France et l'Italie, a indiqué lundi le député Guillaume Larrivé chargé de l'immigration au sein de Les Républicains. "La France doit prendre l'initiative de rétablir provisoirement à la frontière franco-italienne des contrôles (...) compte tenu de l'afflux en provenance du Sud", a-t-il dit, "sous la forme de patrouilles mobiles de la police aux frontières".

Ce n'était pas la première fois que la France procédait à un tel rétablissement temporaire. En 1995 déjà, quelques mois seulement après l'entrée en vigueur de la Convention, Paris avait décidé de renforcer les contrôles pour faire face à la vague d'attentats qui avait touché la capitale. Au même moment, Paris avait fait jouer la clause de sauvegarde en raison de la législation tolérante des Pays-Bas vis-à-vis des stupéfiants. Craignant une entrée massive de cannabis sur le territoire, Jacques Chirac avait repoussé de quelques mois la suppression des contrôles avec le Benelux.

Pas d'afflux de migrants à la frontière franco-allemande

Aujourd'hui, si Bernard Cazeneuve refuse d'actionner une nouvelle fois la clause de sauvegarde, c'est en raison d'un flux migratoire insuffisant. Sur RTL, le ministre de l'Intérieur a expliqué que le nombre de réfugiés qui tentaient de traverser la frontière franco-allemande est tellement faible, qu'un tel dispositif est "totalement inapproprié".

TF1 / Un "cachet solidaire" en faveur des réfugiés lancé par un collectif d'artistes

14/09/2015, AFP

Après avoir signé un appel en faveur des réfugiés dans le JDD, des artistes vont verser un "cachet solidaire" à des associations qui aident les migrants. Parmi eux, Alex Lutz, Marc Lavoine ou encore Isabelle Adjani.

Alex Lutz, Marc Lavoine, les Daft Punk... Les artistes à l'origine d'un appel en faveur des réfugiés publié début septembre dans Le Journal du Dimanche (JDD), se sont engagés à verser un "cachet solidaire" à la mesure de leurs moyens, aux associations qui aident les migrants. Ces "cachets solidaires" seront collectés par l'association "Une main tendue, le cachet solidaire" qui les reversera intégralement à La Cimade, Médecins du Monde, Première urgence internationale, Le Secours Catholique et Le Secours Islamique, selon un communiqué publié lundi.

"Aider ceux qui aident"

"Notre but modeste est d'aider ceux qui aident, afin de rendre digne et humain cet inéluctable et douloureux exode", expliquent les artistes dans ce communiqué. Le comédien Alex Lutz, à l'origine de cette initiative, Denis Olivennes, le patron d'Europe 1, et les directeurs de théâtres parisiens Jean-

Marc Dumontet et Bernard Murat appellent "tous les artistes ou actifs du domaine artistique à (les) rejoindre et à diffuser largement ce message".

L'appel du JDD avait recueilli 66 signatures d'artistes (Isabelle Adjani, Carole Bouquet, Matthieu Chedid, Muriel Robin, Marc Lavoine, Florence Foresti, Daft Punk...).

TF1 / Combien coûte vraiment un réfugié en France ?

14/09/2015, par Mélanie Longuet

D'ici à deux ans, 33.000 réfugiés devraient être accueillis en France. Pour les communes qui créent des hébergements, Bernard Cazeneuve a annoncé qu'une aide de 1.000 euros par migrant serait assurée. Est-ce suffisant ? MYTF1News fait le point.

Avec les 24.000 réfugiés supplémentaires - en plus de 9.000 prévus - qui doivent être accueillis en France dans les deux années à venir, la question du coût de cet accueil a souvent été posée ces dernières semaines. Le 8 septembre dernier, Michel Sapin affirmait que cet accueil coûterait sur deux ans "quelques millions d'euros".

Sur BFMTV-RMC, le ministre de l'Economie estimait que "ça n'a rien à voir avec des enjeux globaux qui sont ceux de l'équilibre du budget de l'Etat et des collectivités locales". "C'est totalement à la mesure de ce que nous pouvons faire et ça ne se fera pas au détriment d'une autre politique", ajoutait-il. Mais précisément, combien coûte un migrant ?

1.000 euros par place d'hébergement créée dans les communes

Les communes sont directement concernées et l'Etat a annoncé, par la voix de Bernard Cazeneuve, un soutien financier de 1.000 euros pour chaque place d'hébergement créée d'ici à 2017. Le ministre de l'Intérieur a affirmé que ce coup de pouce est destiné à soutenir les communes, pour que l'accueil de réfugiés "n'occasionne pas de charges supplémentaires aux collectivités locales".

Par ailleurs, Manuel Valls devrait annoncer le nombre de places d'hébergement qui seront financées dans les centres d'accueil des demandeurs d'asile, qui comptent actuellement 25.000 places.

ATA, AMS, RSA... des aides attribuées sous certaines conditions

Certaines aides financières sont réservées aux réfugiés, mais elles sont attribuées dans certaines conditions précises. Selon France terre d'asile, "un réfugié est un étranger qui a obtenu une réponse favorable à sa demande d'asile et qui est autorisé à séjourner en France".

L'allocation temporaire d'attente, d'un montant de 11,35 euros par jour (au 1er janvier 2014) en moyenne peut être versée pendant 1 à 2 ans. L'ATA est réservée aux demandeurs d'asile dans l'attente de l'étude de leur dossier par l'Office français de protection des réfugiés et apatrides (Ofpra).

Lorsque qu'un demandeur d'asile est hébergé dans un centre d'accueil, il ne perçoit plus l'ATA mais une allocation mensuelle de subsistance, dont le montant varie selon la situation du migrant. Elle est d'un minimum de 91 euros et d'un maximum de 718 euros. Selon la Cimade, il fallait en moyenne 204 jours pour qu'une demande d'asile soit étudiée en 2013.

Enfin certains étrangers non communautaires (ne venant pas d'un pays membre de l'UE, ndlr), peuvent percevoir le RSA (Revenu de solidarité active). Selon la Caisse d'allocation familiale, ils étaient 190.000 dans ce cas en 2014, soit 13,6% du total des bénéficiaires du RSA.

Le coût de la politique d'asile pointé du doigt par la Cour des comptes

En avril dernier, la Cour des comptes publiait un rapport sur la situation du droit d'asile en France. Selon les magistrats, chaque demandeur d'asile coûte 13.724 euros aux finances publiques et 5.500 euros s'il est débouté. Au total, la Cour des comptes avait estimé que l'asile coûtait 2 milliards d'euros à l'Etat par an. En réponse, le ministère de l'Intérieur avait indiqué que le budget de la place Beauvau était de "600 millions d'euros en loi de finances". En Allemagne, le coût par réfugié par commune est estimé entre 12.000 et 13.000 euros, rapporte Le Parisien. Selon France terre d'asile que nous avons interrogé, si le coût global d'un réfugié pour les finances publiques est "difficile à

chiffrer", c'est parce qu'il dépend de la situation du réfugié (par exemple s'il est accueilli en centre d'accueil ou non).

"La migration apporte des bénéfiques"

Interrogé sur LCI la semaine dernière, Jean-Christophe Dumont, chef de la division des migrations internationales à l'OCDE, expliquait que "la migration apporte des bénéfiques". "Mais quand il s'agit des réfugiés, il y a un coût, un investissement, ça prend du temps, c'est pas aussi rapide qu'avec les autres formes de migration". Dans les cas des réfugiés, "on touche les bénéfiques plus tard".

Libération / Préfecture des Bouches-du-Rhône, «indigne de notre République»

16/09/2015, par Stéphanie Harounyan

Quatre associations ont déposé un recours devant le tribunal administratif pour demander au préfet de revoir l'organisation de l'accueil des étrangers demandant un titre de séjour.

Préfecture des Bouches-du-Rhône, «indigne de notre République»

«En raison de l'affluence du public, fermeture exceptionnelle des grilles à 11h10.» Mardi, rue Saint-Sébastien à Marseille, il n'y a pas d'accueil pour les étrangers venus déposer leur première demande de titre de séjour à la préfecture des Bouches-du-Rhône. Si la porte close est exceptionnelle, les dysfonctionnements, eux, sont quotidiens. Les files d'attente sont interminables, obligeant les personnes à veiller parfois plusieurs nuits sans garantie de succès. «Le plus souvent, à 8 heures du matin, on se retrouve avec 150 personnes devant la préfecture debout, dans la rue, parfois avec des enfants, dans des conditions inhumaines», dénonce une responsable de la Cimade. L'association, accompagnée de trois autres structures – le Groupe d'information et de soutien des immigré.e.s, les Amoureux au ban public et l'Association de juristes pour la reconnaissance des droits fondamentaux des immigrés – a déposé un recours en référé dès 2013 devant le tribunal administratif pour demander au préfet de revoir l'organisation de cet accueil. Après deux requêtes infructueuses, le tribunal administratif examinait enfin, ce mardi après-midi, l'affaire sur le fond.

Face aux magistrats, les associations ont retenu quatre points d'attaque. C'est d'abord la centralisation des demandes à la préfecture de Marseille pour l'ensemble du département qui est critiquée. Entassés sur le trottoir, les demandeurs doivent affronter les intempéries, les bousculades, le monnayage des places parfois, l'absence de sanitaires... Dans leur requête, les avocats présentent une quarantaine de témoignages d'accompagnants attestant de ces conditions «indignes de notre République». «La défense du préfet, c'est d'abord le déni de la réalité. Tout se passe bien!», dénonce Clément Dalançon, l'un des avocats des associations. Si le préfet avance pour sa défense la complexité des dossiers à traiter, pour les plaignants une décentralisation au profit des sous-préfectures permettrait de résoudre en partie le problème. Cette mesure pourrait être complétée, proposent-ils, par la mise en ligne des formulaires de demande de titre de séjour et l'organisation de convocation pour éviter l'attente.

Numerus clausus

Autre pratique pointée du doigt, le système de délivrance de tickets en un nombre très limité - 10 à 15 par jour pour accéder au guichet de dépôt de dossier. Si bien que des personnes ayant fait la queue toute la nuit ne sont même pas sûres d'arriver à déposer leur dossier. «Le préfet ne semble pas contester ce principe de numerus clausus au guichet», relève d'ailleurs le rapporteur public. Si celui-ci a conclu au rejet des requêtes concernant la mise en ligne des formulaires et le système de convocation, il a toutefois demandé la fin de la centralisation à Marseille des premières demandes ainsi que l'annulation de la mesure instaurant un nombre limité de tickets chaque jour. Ces changements devront être applicables dans les quatre mois suivant la décision de justice, demande le rapporteur. Des conclusions plutôt «très favorables» pour les plaignants qui devront attendre entre

quinze jours et un mois pour avoir le verdict du tribunal.

Slate / Réfugiés: la tentation des centres de rétention hors d'Europe

16/09/2015, par Philippe Boggio

Face à l'afflux massif de migrants aux frontières du Vieux continent, les pays européens sont de plus en plus enclins à réfléchir à des solutions pour limiter les flux en amont. Mais comment dissuader, voire trier, les candidats sans retenir?

En réclamant à deux reprises en quelques jours, à la Baule puis dans un entretien au Figaro, la création de «centres de rétention administrative dans les pays périphériques à Schengen», Nicolas Sarkozy exprime peut-être simplement tout haut ce que la Commission européenne et ses membres les plus influents, dont la France, envisageraient volontiers tout bas.

Il ne s'agit pour l'instant que de signes, mais la précipitation de la crise migratoire, ces derniers mois, en accélère l'éclosion; de discrètes missions à l'étranger, des conversations bilatérales avec certains pays extérieurs à l'espace Schengen. L'Europe tourne encore autour du pot, autour des mots. Des initiatives sont évoquées, dans les conférences ou les communiqués, encore difficilement avouables, leurs contours imprécis, de «centres de réfugiés» ou de «centres pour migrants». Il n'est encore officiellement question que d'«accueil» ou d'«assistance».

Repousser les frontières de l'Europe

Mais, à la vérité, c'est bien le blocage des migrants en un point donné, leur tri, la répartition entre migrants économiques, qu'on rejeterait, et migrants «éligibles» au statut de réfugiés, auxquels on permettrait l'accès à l'espace communautaire, qui est en cause. En d'autres termes, de camps de rétention, où des enfants, des femmes, des hommes seraient au moins provisoirement privés de liberté.

Bruxelles a proposé à la Serbie de laisser s'ouvrir, au sud de son territoire, un camp pouvant accueillir 400.000 personnes

Nicolas Sarkozy pense sans doute avoir un temps d'avance dans la fermeté. Mais c'est à tort. Ses propos dans le Figaro, visant à bloquer, filtrer, refouler ceux qui tentent de se fixer sur le territoire européen reflètent à peu près les analyses et convergences moyennes de la Commission et des pays membres. D'un avis à peu près unanime, il est en effet devenu une nécessité de repousser au-delà de la Méditerranée et des dernières frontières, à l'est, les limites réelles de l'espace Schengen, au regard du phénomène migratoire.

Des centres de tri au sud de l'Europe?

Déjà pour épargner à des milliers de malheureux le risque de périr en mer ou la malveillance des passeurs. Mais aussi pour desserrer l'étau qui étrangle peu à peu les zones frontalières de la Hongrie, les îles ou les ports de l'Italie et de la Grèce, «pays d'entrée» déjà submergés par l'afflux de migrants, mais qui peuvent s'attendre à en voir arriver beaucoup plus. En fait, pour renvoyer au plus loin le choc des mondes, pour retarder ce tournant de l'histoire moderne européenne, auquel le continent est en train de réaliser qu'il doit se préparer.

Aleksandar Vulin, le ministre du travail de Serbie, a confirmé, en août, que Bruxelles avait proposé à son pays de laisser s'ouvrir, au sud de son territoire, un camp pouvant accueillir 400.000 personnes. Un «camp de réfugiés», a précisé la Commission. En fait, un centre de tri. Donc de rétention. Une immense prison, au moins de courtes peines, non prononcées légalement. Le ministre a dit son inquiétude à propos cette suggestion, comme des officiels bulgares, qui savent qu'une offre identique plane au-dessus de Sofia.

Le dilemme turc et égyptien

La Turquie, de son côté, qui a accueilli près de deux millions de personnes, aligne des dizaines de

camps du Haut commissariat aux réfugiés (HCR), le long de la frontière avec la Syrie. Mais beaucoup d'autres exilés séjournent dans les villes, plus librement, attendant la fin de la guerre ou un départ vers un autre point de la planète. C'est là, souvent au moment de prendre la mer pour l'Europe, dans les regroupements des ports, que les rejoignent des migrants, qualifiés d'économiques, originaires d'Afghanistan, du Sri Lanka ou de Russie, qui espèrent passer inaperçus dans le nombre, à leur entrée en Europe.

Les camps financés en Libye après la fin de la guerre de 2011 a laissé un mauvais souvenir à la Commission

La Commission européenne apprécierait d'entendre le gouvernement turc lui proposer de tenter, avant les franchissements de la Méditerranée ou les passages par les frontières terrestres, de retenir ceux qui auraient le moins de chances d'obtenir un statut de réfugié en Europe. La réponse se fait attendre, et la formulation de la question elle-même est encore délicate, compte tenu de ce que les Européens peuvent savoir des méthodes de la police turque, et du climat régnant dans le pays depuis le retour du conflit intérieur kurde.

Idem pour l'Égypte: les envies de solliciter la puissance publique locale se heurtent à des divergences de conception des droits de l'homme. Et du mauvais souvenir laissé à la Commission des camps que celle-ci avait assez innocemment financés, en Libye, après la fin de la guerre de 2011, déjà dans l'espoir de voir les migrants économiques retardés dans leur marche. Amnesty International avait d'ailleurs condamné cette initiative, après les mauvais traitements subis par les émigrants dans ces structures.

Les précédents de Ceuta et Melilla

Comment dissuader sans enfermer? Comment associer des pays tiers sans qu'immanquablement l'idée de ralentissement du flux migratoire ne se traduise, sur place, par le parcage illégal d'étrangers en des conditions douteuses? Frontières avancées de Schengen, après l'adhésion de l'Espagne, en 1991, à l'espace européen, les enclaves hispaniques de Ceuta et de Melilla au Maroc avaient vu s'édifier des clôtures sur leurs limites, que les émigrants subsahariens s'efforçaient de franchir. Ceux qui y parvenaient étaient appréhendés, côté espagnol, et maintenus dans des camps de tri.

Les Marocains avaient interpellé tous les groupes restant et les avaient déportés dans le sud du pays, avant, souvent, de les abandonner

Mais en 2005, après les tentatives de passage en nombre de plusieurs milliers de migrants, en quelques nuits, qui se lançaient ensemble, par dizaines, à l'assaut des grillages, les Marocains avaient interpellé tous les groupes restant et les avaient déportés dans le sud du pays, avant, souvent, de les abandonner. Ce qui avait valu à la Commission, à l'Espagne et au Maroc, les protestations des associations humanitaires et du HCR.

Bruxelles et ses principaux mandants européens n'aiment pas l'idée de l'enfermement à distance, en quelque sorte par délégation, en vertu des principes démocratiques dont ils sont les héritiers, mais ils ne savent plus comment y échapper. Une expérience est en cours, qui, espèrent-ils, pourrait encore leur épargner ce dilemme.

L'expérimentation française d'Agadez

La France conduit, en effet, en leur nom une expérience à Agadez, la ville nigérienne du nord, l'ancienne «perle du désert», à 1.000 km de la Libye, qui ouvre la route du Ténéré, entre les massifs de l'Air et du Tibesti. Un «centre pour migrants», financé par la Commission en coordination avec le gouvernement du Niger, qui s'appuierait sur l'expertise de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), très active au Sahel. Une structure permanente, en dur, où l'on proposerait aux migrants économiques, en route pour la Libye, une formation, «un projet personnel». Un métier, qui s'apprendrait sur le champ, à Agadez même ou dans les autres villes du Niger, avant d'être développé ensuite, de retour chez soi, au Mali, en Gambie, ou au Nigéria.

Difficile, cet été, d'en apprendre plus. Le plus grand flou a présidé à la présentation de ce projet, inscrit depuis la mi-mai à l'Agenda migratoire de la Commission, qui, à en croire les communiqués, doit «réduire les incitations à la migration irrégulière». Mêmes prudences de langue chez le ministre

de l'Intérieur français, Bernard Cazeneuve, qui évoquait ainsi le sujet, à son retour d'un voyage de deux jours, le 15 mai, au Niger et au Cameroun: il s'agit, expliquait-il à La Croix, «de mettre en place, d'ici à la fin de l'année, un dispositif comprenant des centres d'accueil, de prévention des départs et d'aide au retour des migrants économiques irréguliers, sous l'égide de l'Organisation internationale des migrations (OIM)».

Un lieu d'informations et de dissuasion

L'idée française paraît tenir du mélange des genres, mais semble pour l'heure éviter la rétention pure et simple: Agadez deviendrait un lieu d'information sur les dangers qui attendent les candidats à la traversée du désert, puis au dangereux séjour en Libye, enfin aux passages maritimes fort hasardeux depuis le port de Zouara, entre Tripoli et la frontière tunisienne; également un immense centre de formation pédagogique et de maintien sur place, plus ou moins consenti.

Plutôt que de financer une inefficace aide au retour, l'argent servira à leur apprentissage et à la préparation d'un projet personnel

Puisque les dispositifs «d'aide au retour» dans les pays d'origine, souvent assortis d'une incitation financière, ont prouvé leur inefficacité, les bénéficiaires empochant l'aide pour se remettre en route un mois plus tard, autant ne plus les renvoyer. L'argent servira plutôt à leur apprentissage, à la préparation d'un projet personnel. Puis, après un temps plus long, après une sorte de cursus au Niger, la pédagogie se poursuivrait dans les villes et villages d'origine des migrants, au Benin ou au Sénégal, et c'est alors qu'ils recevraient l'aide financière promise, pour un micro-crédit, l'ouverture d'une épicerie ou un brevet de chauffeur routier...

Jusqu'ici, l'avancée d'un tel plan fait sourire les connaisseurs de la plaque tournante des passages – drogue, djihadisme, armes libyennes, êtres humains – qu'est devenue Agadez. Et certains se demandent déjà, au Niger comme à Bruxelles, si cette espérance, peut-être naïve, ne rend pas inévitable, à plus ou moins long terme, le glissement de ce test à grande échelle vers des camps de rétention. Car comment persuader les migrants économiques qui ont déjà dépensé tant d'efforts et d'argent de ne pas poursuivre leur chemin vers l'Europe?

Le business du transit

L'OIM multiplie les réunions d'information depuis des années dans la ville. Elle projette des films de mise en garde, le soir, dans les abris des émigrés en transit, tout juste débarqués des cars de Niamey, mais jusqu'ici, dans la cité aux minarets, grosse désormais de 120.000 âmes et gorgée de trafiquants et de passeurs, bien peu se sont laissés convaincre de ne pas poursuivre leur périlleux voyage. Pendant les assauts du virus Ebola, l'armée nigérienne a été chargée de retenir le flux de ceux qui ne se présentent que pour filer sans attendre vers le désert du Ténéré, puis plein nord jusqu'à Tripoli. Un échec encore.

Privée de la plupart de ses touristes depuis les guérillas djihadistes de la région et l'enlèvement, plus au nord, à Arlit, en septembre 2010, de sept expatriés d'un site minier d'Areva, Agadez prospère sur le transit de ses migrants. Des banques se sont installées en ville, où les partants viennent retirer, par peur des vols, juste de quoi financer l'étape suivante de leur périple.

Les étrangers d'Agadez sont d'abord les citoyens de pays membres de la Communauté économique des états de l'Afrique de l'Ouest, et à ce titre, ils sont en principe libres de circuler sur les routes du Niger

Et chaque début de semaine, ce sont de longs convois de pick-up, chargés jusqu'à la gueule, qui s'élancent sur la piste de la Libye, au rythme de plus de 10.000 personnes par mois. Depuis le durcissement des conditions de passage, dans les enclaves espagnoles du Maroc, ou par les Canaries, l'essentiel de la migration subsaharienne s'est reportée sur la ville, avant de s'éparpiller, à l'approche de la frontière libyenne, par crainte des attaques de pillards ou de groupes islamistes.

La ruée vers l'or

Qui pourrait l'arrêter? Les étrangers d'Agadez sont d'abord les citoyens de pays membres de la Communauté économique des états de l'Afrique de l'Ouest (Cedeao), et à ce titre, comme les citoyens européens sur le Vieux continent, ils sont en principe libres de circuler sur les routes du Niger. Comme l'explique Gérard Sadik, de la Cimade, les arrêter «reviendrait à créer un espace

extraterritorial dans un État souverain». Les dizaines de policiers français dépêchés au Niger pour tenter, au-delà des pédagogues et des conseillers sociaux, de proposer tout de même une solution à la Commission européenne, savent de toute façon qu'après quelques semaines de répit, si Agadez est verrouillée militairement, les migrants se déplaceront plus loin.

Ils ont glissé de Ceuta à Agadez. Ils tenteront de passer plus à l'ouest, par le Mali du nord, en proie à la guerre, ou plus sûrement par le Tchad: par Faya-Largeau, à l'ouest, et le Tibesti, jusqu'à la ville libyenne de Sebha, ou depuis Abéché, à l'est, filer vers Koufra. Ces routes sont d'ailleurs déjà empruntées par des Érythréens et des Éthiopiens, lorsque le Soudan referme ses frontières.

Il faut donc à la Commission inventer une formule introuvable: persuader les candidats à l'exil de ne pas continuer, sans user de contraintes par corps. Jusqu'ici, un seul phénomène est parvenu à fixer au Niger des centaines d'émigrants: une ruée vers l'or. Depuis l'an dernier, la découverte de gisements aurifères sur le plateau du Djado, à 700 km au nord-est d'Agadez, détourne une partie du flux humain vers la Libye, qui va chercher de l'embauche, et une autre forme d'espérance que l'Europe, dans les mines du désert.

RFI / Bloqués en Serbie, des migrants tentent le passage par la Croatie

16/09/2015

Un groupe de 30 à 40 migrants est entré en Croatie depuis la Serbie, dans la matinée de ce mercredi, après que la Hongrie a annoncé la fermeture de sa frontière. Le Premier ministre croate assure que son pays permettra leur passage sans encombre en direction de l'Europe occidentale.

Le groupe constitué majoritairement de Syriens et d'Afghans - des hommes, des femmes et des enfants - a passé la frontière au niveau de Tovarnik, dans le nord-est de la Croatie, après avoir transité par la ville serbe de Sid. Ils ont été interpellés par la police croate peu après avoir franchi la frontière mercredi 16 septembre. Les forces de l'ordre ont fait état dans un premier temps d'un groupe d'« une vingtaine de migrants, essentiellement de femmes et d'enfants » soulignant qu'ils s'agissait des premiers migrants recensés depuis les nouvelles mesures de Budapest.

La Croatie a assuré qu'elle permettra leur passage sans encombre et a indiqué avoir déployé 6 000 policiers à ses frontières. Elle pourra aussi augmenter ces effectifs si nécessaire.

Le pays s'est dit prêt à recevoir 3 000 migrants dans différents sites d'accueil et a convoqué son Conseil de sécurité nationale. Son Premier ministre, Zoran Milanovic, a récemment exclu toute construction d'une clôture frontalière comme celle érigée par la Hongrie.

La Hongrie se barricade

Le dernier point de passage non autorisé entre la Serbie et la Hongrie a en effet été fermé mardi 15 septembre. Pour Gérard Sadik, coordinateur à la Cimade, une association qui vient en aide aux migrants, réfugiés et demandeurs d'asile, « la Hongrie frôle l'illégalité ». « Le mur qu'ils construisent pose problème. Ils ont clôturé toute la frontière, mais ont gardé des points de passage autorisés, ce qu'on appelle des points de douane », précise-t-il.

Les autorités hongroises veulent aussi « protéger » la frontière avec la Roumanie. Mais selon Gérard Sadik, c'est une mesure de « prévention ». « Il n'y a pas eu beaucoup d'arrivées régulières de personnes "extra-communautaires" qui passent par la Roumanie. »

Geo Ado / Migrants : les mains tendues des citoyens

14/09/2015 par Laurence Muguet

© Campagne de la Cimade pour changer de regard sur les migrants, une valeur ajoutée à la France

Haie d'honneur, comité d'accueil, chambres chez l'habitant : dans plusieurs pays d'Europe, les citoyens sont venus au secours des réfugiés, ouvrant grand leurs bras et leur cœur. Même si cette générosité n'est pas partagée par tous, même si elle commence déjà à s'effriter par endroits, elle est un signe fort pour les dirigeants et, surtout, pour les migrants !

Un comité d'accueil

Tout a commencé le 5 septembre quand des milliers d'Allemands sont venus accueillir les migrants dans les gares, avec des ballons, des boissons chaudes, une haie d'honneur. Apporter des vêtements, des portables pour rassurer leur famille, des médicaments, de la nourriture, des couvertures, ouvrir son logement ou les gymnases de la ville : tous ces petits gestes indiquent que les citoyens européens sont conscients de l'immense souffrance qui pousse les migrants à fuir leur pays et quitter leurs amis, leur famille, leur maison.

Évidemment, si chacun apporte un pull, une baguette ou des vieux médicaments, ça fera beaucoup de pulls... pas forcément à la taille des migrants ! Pour cibler les dons en fonction des besoins, mieux vaut contacter les associations qui travaillent depuis des dizaines d'années à l'accueil de réfugiés, comme le Haut Commissariat aux Réfugiés (l'agence des Nations unies pour les réfugiés) les associations France Terre d'asile, la Cimade, le Secours populaire, la Croix-Rouge, Médecins du monde, etc. Les associations qui travaillent dans les camps de réfugiés à Calais ont mis en place une « liste des besoins » sur Amazon ! Sur le site du journal Libération, une carte interactive entend recenser tous les lieux d'hébergement, les appels aux dons, les aides juridiques, etc. en faveur des migrants. Médecins, traducteurs, volontaires pour accompagner dans les démarches administratives, roi de la bricole : tous les profils peuvent apporter leur pierre à l'édifice.

J'irai dormir chez vous

Les propositions de logement dans des locaux vides ou chez soi affluent. À Paris, la mairie a fait ouvrir des hôpitaux, une crèche, un lycée pour y accueillir des réfugiés. Côté particuliers, un milliardaire égyptien a proposé d'acheter une île pour y loger des migrants, plusieurs personnalités, comme Éric Cantona, se sont dit prêtes à ouvrir la porte de leur maison. En France, le mouvement CALM, Comme à la maison, s'est créé pour mettre en lien, par Internet, des réfugiés et des particuliers qui ont une chambre à leur offrir. Le site, bien sûr, est disponible dans plusieurs langues, notamment l'arabe, le turc et le russe. Le réseau catholique Welcome, créé après le film, travaille aussi auprès des migrants et propose aux particuliers d'en accueillir chez eux. Et des équivalents existent en Allemagne.

Secouer les hommes politiques

Alex Lutz, l'humoriste, a recueilli 66 signatures d'artistes prêts à offrir leur cachet (leur salaire d'un spectacle) aux migrants, car "ces enfants sont les nôtres, leurs parents sont nos semblables, nous ne formons qu'une seule et même humanité." Déjà, en juillet, 222 artistes avaient alerté la presse et les dirigeants politiques sur les conditions d'accueil des migrants à Paris. Parallèlement, pour les citoyens, le site de pétition en ligne Avaaz a recueilli 463 000 signatures pour que l'Europe mette un terme à la « grande honte » du sort des migrants.

France Culture / Le reportage de la Rédaction à 07h30

16/09/2015

[Cimade + Domasile]

France Culture / Journal de 12h30

16/09/2015

[Antoine Decourcelle]

Africa n°1 / Le grand débat à 18h

15/09/2015

[Jean-Claude Mas]

<http://www.africa1.com/spip.php?article58539>

RFI / Journal

15/09/2015

[Gérard Sadik]

Radio Classique / Journal

16/09/2015

[Gérard Sadik]

France 24 / Journal 14h15

18/09/2015

[Lucie Curet sur rétention Mayotte]

France 24 / Journal 23h

17/09/2015

[Geneviève Jacques]

France Bleu / La fermeture des frontières peut-elle résoudre la crise des migrants ?

14/09/2015

La fermeture des frontières peut-elle résoudre la crise des migrants ?

L'Allemagne, qui a rétabli dimanche provisoirement les contrôles à ses frontières avec l'Autriche, "ne ferme pas la porte" aux migrants, a affirmé lundi le ministre de l'Intérieur Bernard Cazeneuve, en réclamant un "contrôle efficace" aux frontières extérieures de l'Union européenne.

Il a également jugé "stupide" l'idée de rétablir des contrôles entre l'Allemagne et la France. Angela Merkel "ne ferme pas la porte (aux migrants), elle rétablit aux frontières des dispositifs de contrôle de manière à s'assurer que ceux qui viennent sur le territoire allemand ont bien le statut de réfugiés et que les pays en amont ont respecté les règles de Schengen", a déclaré M. Cazeneuve sur RTL.

Invitée : Geneviève Jacques, Présidente de la CIMADE

<http://www.francebleu.fr/emissions/france-bleu-midi-ensemble-l-actualite/france-bleu-midi-ensemble-l-actualite-14-09-2015>

France Culture / Journal de 18h

17/09/2015

[Gérard Sadik]

France Culture / Journal de 07h

18/09/2015

[Gérard Sadik]

Le Parisien / Comment apporter une aide utile aux réfugiés

11/09/2015, par Sébastien Compagnon

Passer de l'émotion à l'action. Alors que près de 200 réfugiés en provenance de Syrie et d'Irak sont arrivés en France cette semaine, dont 36 à Paris ce vendredi, de nombreux particuliers veulent contribuer à leur venir en aide.

Pendant que les pays européens peinent à coordonner leurs efforts, de simples citoyens cherchent à donner de l'argent, du matériel ou un peu de leur temps à ces familles poussées à l'exil. Au Secours islamique, par exemple, le téléphone n'en finit pas de sonner. «Nos donateurs habituels veulent savoir où sont les migrants, ils veulent devenir familles d'accueil, se renseignent pour faire un don», indique Antoine Obsert, un des responsables de l'association. Dans le même temps, des personnalités publiques, comme Eric Cantona, s'engagent personnellement et proposent d'accueillir des réfugiés.

L'élan de solidarité est tel que de nombreuses associations caritatives croulent sous les appels et les propositions de dons, parfois inadaptées aux besoins réels. Jeudi, plusieurs organisations ont ainsi publié un appel afin de mieux «structurer» leurs initiatives en collaboration avec les pouvoirs publics.

Dons matériels, hébergement, bénévolat... Voici quelques conseils pour apporter une aide utile et efficace aux réfugiés et demandeurs d'asile.

Héberger des réfugiés : ça ne s'improvise pas

Passé l'accueil d'urgence organisé par les mairies et les services de l'Etat, les réfugiés peuvent se tourner vers des logements temporaires prêtés par de simples citoyens. Mais tous les acteurs le soulignent : héberger un réfugié à titre bénévole demande un minimum de préparation. Les questions liées à la vie quotidienne, aux démarches administratives et à l'accompagnement sont évoquées lors de réunions préalables.

Les associations citées ci-dessous assurent la médiation entre les différents acteurs (préfecture, travailleurs sociaux, administrations etc) et interviennent en cas de problèmes.

A Paris, l'association Singa a lancé le projet «Calm» (Comme à la maison). Le but ? Mettre en relation les réfugiés avec les personnes souhaitant leur offrir le gîte et le couvert. Singa reçoit «500 mails» par jour et propose des sessions d'information. Les familles d'accueil signent ensuite un contrat avec l'association et disposent d'une permanence téléphonique pour répondre à toutes leurs questions pratiques.

Le projet Welcome en France, porté par le Service jésuite des réfugiés, invite les familles volontaires à partager quelques jours ou plus avec des réfugiés. Les personnes de toutes confessions sont accueillies, sans distinction.

Le réseau Habitat et Humanisme, lui, propose aux «propriétaires solidaires» de «louer gratuitement» leur bien inoccupé aux personnes en difficulté. Des travailleurs sociaux spécialisés s'occupent de toutes les modalités concrètes. Là encore, l'association assure la médiation et un contrat-bail est signé. «Il ne faut pas présumer de ses forces, souligne une conseillère de Habitat et Humanisme. L'accompagnement des personnes réfugiées demande beaucoup de temps et peut s'avérer difficile. Les procédures sont longues et les réalités humaines sont complexes».

Donner du matériel et des vêtements... mais pas à n'importe qui

Gare à l'embouteillage ! Plutôt que d'encombrer certaines associations dont ce n'est pas la spécialité, mieux vaut s'adresser à celles disposant déjà d'un réseau de collecte et de centres de tri. Emmaüs redistribue ainsi les dons aux autres associations, selon leurs besoins spécifiques.

A savoir : les vêtements masculins pour adultes sont les plus recherchés, ainsi que les chaussures (tailles 41 à 43), les sacs de voyage, les jeans et les manteaux.

Faire des dons... en toute transparence

La plupart des organisations non gouvernementales (ONG) et des associations collectent les dons directement depuis leur site Internet. Celui du Comité de la charte du don en confiance recense les organisations signataires de cet engagement déontologique. Parmi les plus actives dans l'accueil des réfugiés : la Cimade, le Secours Catholique ou encore la Croix Rouge.

Apporter ses compétences... ou juste un peu de temps

France Terre d'Asile, Médecins sans Frontières ou encore la Cimade, en pointe dans le soutien aux réfugiés, manquent aussi de bénévoles face à l'ampleur de la situation. Sont particulièrement recherchés les profils parlant plusieurs langues (arabe, farsi) ou dotés de compétences particulières : juristes, médecins, infirmières, bricoleurs. Ce n'est pas votre cas ? Un peu de votre temps pour boire un café ou faire une sortie en famille sera grandement apprécié par des exilés qui découvrent la France.

La république des Pyrénées / Pau : Rassemblement pour les réfugiés ce samedi à 11 heures

12/09/2015

Plusieurs organisations appellent à un rassemblement ce samedi à 11h à Pau, place Clemenceau, devant la préfecture, en solidarité pour les migrants et les réfugiés. "Par milliers, des enfants, des femmes et des hommes meurent sous nos yeux en tentant de rejoindre les pays de l'Union européenne", écrivent les premiers signataires de cet appel, où figurent entre autres la Ligue des droits de l'homme, le Syndicat des avocats de France, la Cimade, France Palestine Solidarité, la Ligue de l'enseignement 64, la fédération départementale du Parti socialiste, le PCF, la FSU 64.

"Ils fuient, désespérément, les guerres, les persécutions et la misère. La France et l'Union européenne doivent accueillir ces réfugiés et respecter la dignité de tous les migrants. Cette tragédie humaine se perpétue par notre indifférence. Elle doit cesser d'urgence."

Et les organisateurs de poursuivre : "Pour dire notre indignation et exprimer notre solidarité, pour exiger du gouvernement français et de l'Union européenne l'accueil des réfugiés et des migrants, rassemblons-nous ce samedi."

La république des Pyrénées / 130 manifestants à Pau pour défendre les droits des réfugiés

12/09/2015 Jean-Marc Faure

Les manifestants des associations des droits de l'homme, "abonnés à la cause" des réfugiés et sans-papiers, accompagnés de représentants de partis politiques (PS PCF NPA) et de syndicats étaient rejoints par quelques élus de gauche. (Photo Marc Zirnheld)

Ils/elles sont environ 130 à avoir bravé les pluies d'orage pour se rassembler ce samedi matin entre 11 heures et midi devant la préfecture de Pau.

Les manifestants des associations des droits de l'homme, "abonnés à la cause" des réfugiés et sans-papiers, accompagnés de représentants de partis politiques (PS, PCF, NPA) et de syndicats étaient rejoints par quelques élus de gauche.

Parmi ces derniers, on relevait la présence de la députée socialiste "frondeuse", Nathalie Chabanne,

des conseillères départementales, Marie-Pierre Cabanne, Valérie Cambon et Margot Triep-Capdeville, du maire de Lescar, Christian Laine et du conseiller municipal socialiste de Pau, Jérôme Marbot.

Plus d'une vingtaine d'associations ont répondu à l'appel pour exprimer leur soutien à l'ensemble des réfugiés, sans distinction de nationalité, ni de motivation. "L'accueil des uns ne doit pas se faire au détriment des autres", a notamment déclaré Isabelle Larrouy, présidente régionale de la Cimade.

Alors que des dizaines de communes réfléchissent à l'accueil concret de réfugiés, les organisateurs du rassemblement de ce samedi, appellent à une nouvelle manifestation de soutien. Elle aura lieu le 21 septembre, journée internationale pour la paix à 18h30 devant la préfecture de Pau.

L'Alsace / Roland Ries : « Un devoir humanitaire »

12/09/2015, par Yolande Baldeweck

Le maire socialiste de Strasbourg participera ce matin, à Paris, à la réunion organisée par le ministre de l'Intérieur. Tous les maires prêts à accueillir des réfugiés ont été conviés à la Maison de la Chimie. Roland Ries se dira prêt à accueillir entre 400 et 500 personnes, dans les mois à venir.

« Comme maire de la ville capitale des Droits de l'Homme, capitale de la démocratie locale, siège du Conseil de l'Europe, le maire de Strasbourg a une responsabilité particulière », répète volontiers Roland Ries. Lors de l'inauguration de la Foire européenne, il avait lancé un appel en faveur de l'accueil de réfugiés (L'Alsace du 5 septembre). Sa décision, explique-t-il, avait été prise bien avant la parution de la photo d'Aylan, le garçonnet syrien échoué sur une plage de Bodrum.

« C'est un devoir humanitaire de faire face à une catastrophe humanitaire », affirme-t-il, tout en sachant que les belles paroles ne suffisent pas. Procédant par étapes, la ville a mis en place, mardi, un numéro vert (0800 60 90 90) et une adresse mail (solidariterefugies@strasbourg.eu) avec un formulaire à remplir, pour recenser les bonnes volontés.

650 propositions

« Jeudi, nous avons totalisé 650 propositions, par téléphone ou par mail, dont 20 % proposent un hébergement. Ce sont des gens qui peuvent mettre à disposition soit une chambre, soit un appartement vide, soit une résidence secondaire », résume le maire de Strasbourg. Lui-même possède « une petite maison dans les Vosges, qu'il pourrait mettre à disposition d'une famille... »

De nombreux Strasbourgeois se sont manifestés pour proposer des dons, des meubles, des vêtements, de la nourriture... « D'autres personnes, aussi bien des retraités que des jeunes, sont prêtes à accompagner les réfugiés dans leurs démarches ou à leur donner des cours de français », relève-t-il, plutôt surpris de l'élan de solidarité ainsi soulevé. En espérant qu'il ne retombe pas...

Jeudi, Roland Ries a réuni une trentaine d'associations - La Croix-Rouge, Emmaüs, la Cimade, Casas, Foyer Notre-Dame, etc. - représentées par une cinquantaine de personnes. Interpellé par ces responsables et bénévoles qui travaillent pour l'accueil des personnes en précarité et des autres demandeurs d'asile, il s'est engagé à ne pas utiliser les structures mises à leur disposition pour les nouveaux arrivants. « Il ne s'agit pas de déshabiller Pierre pour habiller Paul », s'est-il engagé solennellement. Ainsi, des casernes vides pourraient être utilisées, en liaison avec l'armée, pour les nouveaux arrivants, à condition d'assurer la mise en sécurité des bâtiments.

Car à Strasbourg aussi, les centres d'accueil des demandeurs d'asiles et les places d'hébergements sont saturés, si bien que la préfecture en loge une partie dans des hôtels. Selon Roland Ries, entre 2 000 et 3 000 personnes - venant en majorité de l'ex-URSS - attendent ainsi que soit statué sur leur sort. Mais d'aucuns avancent des chiffres plus élevés... D'où l'importance de la réunion organisée aujourd'hui par le ministre Bernard Cazeneuve - à laquelle le préfet de région Stéphane Frattaci est invité. Jacques Bigot, sénateur-maire PS d'Illkirch, et Olivier Becht, maire UDI de Rixheim (

L'Alsace du 5 septembre), y participeront aussi. « Nous attendons des précisions sur les personnes qui vont être accueillies », indique Roland Ries, conscient de la nécessité de garantir la sécurité, et des accueillants, et des migrants.

La ville devra dire combien de personnes elle peut accueillir. « Entre 400 et 500 dans les mois qui viennent », estime Roland Ries qui compte sur les associations pour venir en appui, chacune dans son domaine de compétences. Ainsi Emmaüs pourrait recueillir les dons en meubles et les redistribuer. D'autres associations recueilleraient les vêtements. Il y a enfin la question de la scolarisation des enfants. « À voir avec le rectorat », souligne Roland Ries qui reconnaît un problème d'effectifs.

Dans un second temps, une fois que les migrants auront le statut de réfugiés, ils pourront bénéficier d'un logement social et de l'aide au logement. Le vice-président de l'Eurométropole chargé de l'habitat, Syamak Agha Babaei, a demandé aux bailleurs sociaux de recenser les logements disponibles. « Le chiffre n'est pas encore connu », observe le député Philippe Bies, président de Cus-Habitat et Habitation moderne, premier bailleur social d'Alsace, qui vient de participer à une réunion au niveau national. « Tous les bailleurs sont mobilisés, mais il y a des zones plus détendues que d'autres, avec plus de logements vacants », explique-t-il. D'où le rôle de l'État, comme coordonnateur également de l'accueil.

Rue 89 Lyon / A Lyon, 600 personnes rassemblées en faveur de l'accueil des réfugiés

12/09/2015

Ce samedi à 17h, sous une pluie battante, 600 personnes (selon la police) se sont rassemblées place Bellecour, à Lyon. Deux appels invitaient à cette manifestation en faveur de l'accueil des réfugiés.

Un premier appel avait été lancé mardi par Forum réfugiés, la principale association d'accueil des demandeurs d'asile et des réfugiés dans la région. Le texte a été co-signé par d'autres associations telles que la Coordination Urgence Migrants, CCFD-Terre solidaire, le CCO, CNAM/Rhône-Alpes, La Cimade, ou encore le Secours catholique.

Cet appel à se rassembler a été diffusé alors que plusieurs communes de la région se sont engagées à accueillir des réfugiés, comme l'avait encouragé le ministre de l'Intérieur dans une lettre adressée aux maires ce dimanche.

Cette manifestation se situe en amont de la réunion extraordinaire des ministres de l'Union européenne qui doit finaliser l'accueil des réfugiés :

« Pour faire entendre la volonté de la société civile de voir les réfugiés être accueillis dignement, nous appelons à un rassemblement ».

L'objectif étant que « l'Union européenne, ses Etats membres, la France soient à la hauteur dans l'accueil des demandeurs d'asile et des réfugiés ». Mais pas seulement. Forum réfugiés annonce :

« Une fois les décisions prises, il faudra l'effort de tous pour organiser concrètement l'accueil : Etat, collectivités, acteurs associatifs, citoyens. »

A la tribune, un vice-président de la Métropole de Lyon et une députée européenne socialistes

Lors du rassemblement de ce samedi, après le témoignage d'un réfugié syrien arrivé à Lyon en décembre dernier, c'est la voix des élus socialistes qui s'est faite entendre.

Tout d'abord la députée européenne Sylvie Guillaume a appelé à se mobiliser en faveur de l'accueil des réfugiés pour ne pas tomber dans le repli à l'image de la Hongrie.

Ensuite, Michel Le Faou, vice-président de la Métropole de Lyon en charge de l'habitat, a pris la parole au nom de Gérard Collomb qu'il représentait également lors de la réunion organisée le matin même à Paris par le ministre de l'Intérieur.

« Nous sommes en train de recenser les possibilités pour que l'accueil se fasse dans de bonnes

conditions. L'accueil des réfugiés et une compétence de l'Etat mais là, on demande aux collectivités de participer en trouvant des lieux. »

Interrogé sur les « capacités d'accueil », le vice-président du Grand Lyon a répété que « Lyon a une tradition humaniste » mais que, jusque là, le « dispositif était saturé ».

« Des papiers pour tous les migrants »

A la suite de ces prises de parole qui ont duré une demi-heure, une militante est montée à la tribune pour lire le second appel à manifester qui avait été lancé.

Parmi les signataires de cet appel, on trouve Europe Ecologie les Verts, le Parti de Gauche, le NPA et la Ligue des Droits de l'Homme, RESF ou le Mrap.

Leur texte intitulé « réfugiés, vous êtes les bienvenus » met en avant la « l'ouverture des frontières et la liberté de circulation » et demande la régularisation de tous les sans-papiers :

« Il faut des papiers pour tous les migrants et leur donner les moyens de s'installer et de travailler en Europe s'ils le souhaitent. »

Environ 200 personnes s'étaient rassemblées le week-end dernier à Lyon pour l'accueil des réfugiés syriens.

Le dauphiné / Accueil de migrants : la maire déçue

13/09/2015, par A.O.

Bien avant l'emballage médiatique suite à la mort du petit Aylan, cet enfant retrouvé noyé sur une plage de Turquie, la commune de Rosans avait pour objectif d'accueillir deux familles de migrants syriens.

La maire, Josiane Olivier, avait rendez-vous vendredi avec les services de la préfecture, les représentants HLM et les associations, afin de faire le point sur ce dossier. « Ils attendent de voir ce que va faire le gouvernement, explique la maire de Rosans. Je suis un peu déçue, je voudrais que les choses aillent plus vite. Mais je garde espoir. »

À l'écoute des annonces du ministre de l'Intérieur

Le village des Hautes-Alpes aurait pu faire figure de précurseur dans l'accueil de migrants. Mais devant l'ampleur du phénomène, Josiane Olivier craint que les démarches soient ralenties. « J'ai tout de même pris note de ce qu'a annoncé Bernard Cazeneuve, notamment l'aide de 1 000 euros par place aux communes créant des hébergements d'ici 2017. »

À Rosans, la mobilisation continue. Une deuxième réunion était prévue hier soir. Elle concernait la Cimade, association de solidarité avec les migrants et le collectif d'habitants, prêts à aider ces populations fuyant la guerre et les persécutions.

Le Dauphiné / À Menton, la frontière fermée pour les migrants depuis juin

15/09/2015 Luc CHAILLOT

Le parti Les Républicains a demandé hier le rétablissement « provisoire » de la frontière franco-italienne. De fait, elle est pourtant déjà fermée depuis trois mois pour les migrants. En juin dernier, la France a considérablement renforcé les contrôles ciblés dans les trains et sur les routes dans les Alpes-Maritimes dans le but de refouler vers l'Italie les étrangers en situation irrégulière. L'Italie avait alors dénoncé « un mur anti-immigrés ».

Fin juin, quatre associations dont la Cimade et le Gisti avaient saisi le Conseil d'État, estimant que ces contrôles violaient les accords de Schengen qui garantissent la libre circulation. Le juge des référés avait rejeté leur requête et considéré que ces contrôles ne sont pas contraires aux accords de

Schengen, n'étant « pas équivalents à un rétablissement d'un contrôle permanent et systématique à la frontière ».

La semaine dernière encore, 832 migrants ont été interpellés à la frontière et 521 ont été renvoyés en Italie. Les autorités italiennes ont toutefois refusé la réadmission de 223 réfugiés. Depuis début 2015, les forces de l'ordre ont interpellé 20 469 migrants arrivant d'Italie.

« La fermeture de la frontière a créé un marché pour les passeurs. Même les rares réfugiés qui veulent demander l'asile en France sont systématiquement refoulés », explique Élisabeth Grimanelli, bénévole à la Cimade à Nice. Depuis le début de l'année, 148 passeurs ont été arrêtés dans les Alpes-Maritimes.

La France n'a suspendu qu'une seule fois les accords de Schengen pour faire face à une pression migratoire. C'était en janvier 2011 : la frontière avec l'Italie avait été officiellement fermée en raison de l'afflux de Tunisiens fuyant leur pays.

Le télégramme / Réfugiés. 150 personnes au rassemblement au port

13/09/2015

Près de 150 personnes ont répondu samedi midi à l'appel du collectif citoyen sur l'esplanade du port à Vannes. Plusieurs associations, élus et sympathisants ont pris la parole pour dire leur solidarité avec les réfugiés. Les images de Bertrand Le Bagousse. 150 personnes ont participé au rassemblement de soutien aux réfugiés, hier au port. Après les prises de paroles, on pouvait laisser ses coordonnées pour créer un réseau de solidarité dans le pays de Vannes. Près de 150 personnes ont répondu à l'appel du collectif citoyen qui organisait, samedi entre 12 h et 14 h sur l'esplanade, un rassemblement pour soutenir les réfugiés (*). Plusieurs associations comme la Ligue des droits de l'Homme et RESF 56 (Réseau éducation sans frontières) étaient au rendez-vous mais aussi des élus et personnalités : Joël Labbé, sénateur ; Micheline Rakotonirina et Simon Uzenat, conseillers municipaux d'opposition à Vannes et Jeanne-Françoise Hutin, présidente de la Maison de l'Europe de Haute-Bretagne. Sur une table, les sympathisants pouvaient déposer leurs coordonnées dans l'espoir de créer un réseau de solidarité : « On peut proposer un logement, du soutien scolaire, une aide aux démarches ou pour apprendre le français, de la nourriture..., dit Odile Le Normand, représentante de l'association France Palestine. À Vannes, on a des centaines de logements vides. Qu'est-ce qu'on attend pour héberger ces familles ? ». « L'indignation ne suffit plus » De nombreux intervenants se sont succédé au micro. Ewa, une Polonaise arrivée en France en 1987, prend particulièrement à coeur la cause des réfugiés ! « Les gens ne veulent pas accueillir parce qu'ils ont peur. Il ne faut pas les stigmatiser. Il faut prendre en compte cette peur et la dépasser, apprendre à se connaître. Car la diversité culturelle fera la richesse de chaque pays ». Pour Anita Kervadec, de RESF 56, il faut s'appuyer sur la Cimade, la Ligue des droits de l'Homme et les associations caritatives : « L'indignation ne suffit plus ! A Vannes des familles sont à la rue et leurs enfants écoliers sont dans des conditions précaires ». Anita Kervadec dénonce le double discours du pouvoir qui veut accueillir des réfugiés et bloque des dossiers en préfecture ». Au-dessus des clivages politiques Plus politiques, les propos du sénateur du Morbihan, Joël Labbé qui insiste sur la nécessaire volonté collective des élus en réponse aux positions tenues par le Front National. Joël Labbé affirme qu'il faut accueillir et ensuite se donner les moyens en terme de santé, d'éducation et

de logement ». Même souci chez Micheline Rakotonirina : Il faut dans un premier temps régler l'urgence mais penser aussi à l'accompagnement. Il faut par exemple réfléchir aux règles d'équivalence de diplôme pour qu'ils puissent s'insérer. L'accueil ne se fait pas au détriment des Français ». Simon Uzenat, leader de l'Alternance, affirme qu'il faut être au-dessus des clivages politiques : « Des élus de tous les bords se sont montrés responsables. J'espère que l'intercommunalité pourra mettre des moyens pour les petites communes qui souhaitent accueillir ». (*) Des rassemblements sont prévus sur l'esplanade tous les samedis.

La république des Pyrénées / Pau : 130 manifestants pour soutenir les réfugiés

14/09/2015, par Jean-Marc Faure

La solidarité est insubmersible. C'est du moins la conviction de 130 citoyens de Pau et d'ailleurs, qui ont bravé les trombes d'eau et l'orage pour se retrouver samedi en fin de matinée devant la préfecture de Pau.

Ils ont ainsi répondu à l'appel de plus de 20 associations de défense des droits de l'homme (Ligue des droits de l'homme, Syndicat des avocats de France, Cimade, Mrap, France Palestine Solidarité...), associées à certains partis politiques de gauche (PS, PCF, EELV, NPA, Ensemble, Nouvelle Donne), au syndicat FSU, à des représentants de la franc-maçonnerie...

Plusieurs élus de gauche participaient à ce rassemblement : la députée socialiste "frondeuse" Nathalie Chabanne, les conseillères départementales Marie-Pierre Cabanne, Margot Triep-Capdeville et Valérie Cambon, le maire de Lescar Christian Laine, le conseiller municipal paloï d'opposition Jérôme Marbot (PS)...

"Cette tragédie humaine doit cesser d'urgence"

"La France et l'Union européenne doivent accueillir les réfugiés en respectant la dignité de tous les migrants. Cette tragédie humaine se perpétue par notre indifférence. Elle doit cesser d'urgence." Le message d'indignation de ces associations se double de l'expression de leur solidarité.

"Nous sommes là pour demander le respect du droit d'asile. La Méditerranée est devenue un cimetière marin", a précisé l'avocat Jean-François Blanco qui ouvrait une longue série de prises de parole. Ce dernier a par ailleurs lancé un appel au maire de Pau, François Bayrou, afin que la ville soit exemplaire dans l'application du droit d'asile.

"La France prévoit d'accueillir 24 000 réfugiés dans les deux ans, alors que 26 000 migrants ont été déboutés du droit d'asile", a fait remarquer Isabelle Larrouy, présidente régionale de la Cimade. "L'accueil des uns ne doit pas se faire au détriment des autres", a prévenu cette dernière.

Rendez-vous le 21 septembre

Alors que plusieurs communes se préparent à accueillir des réfugiés, les organisateurs du rassemblement n'entendent pas relâcher la pression. Ils appellent à un nouveau rassemblement devant la préfecture de Pau le 21 septembre prochain, Journée internationale pour la paix. Il aura lieu à 18h30.

Alain Rousset réunit les associations

Le président du conseil régional d'Aquitaine, Alain Rousset, et Naïma Charaï, conseillère régionale, déléguée aux solidarités, réunissent les associations venant en aide aux réfugiés syriens ce lundi à 16h30 à l'Hôtel de région. Alain Rousset a souhaité que la Région Aquitaine s'implique, aux côtés de l'État et des autres collectivités publiques, dans les différentes initiatives mises en oeuvre en faveur de l'accueil des réfugiés.

L'objectif de cette rencontre est de mieux cerner les possibilités d'intervention du conseil régional au regard de ses compétences et des besoins exprimés par les associations. "Cette réunion sera

également l'occasion de réaffirmer une nouvelle fois le soutien et l'attachement du conseil régional d'Aquitaine à faire vivre les valeurs fondatrices de la République", indiquent les services de la région.

L'Orne hebdo / Création d'un comité de soutien pour les réfugiés

14/09/2015, par Emilie

Plus de 60 personnes se sont rassemblées au sein d'un collectif dont le but sera de favoriser l'intégration des réfugiés.

Plus de 60 personnes se sont rassemblées à l'espace Pyramide, vendredi 11 septembre, pour la création d'un comité de soutien aux réfugiés. Un collectif "ouvert à tous", précise Kévin Bodé, secrétaire de section du PS Alençon, et futur président du comité.

"Si l'idée est née au sein du parti, elle le dépasse totalement aujourd'hui et le collectif sera apolitique", insiste-t-il.

Le comité apportera une aide logistique, humaine et financière aux réfugiés syriens, que la Ville d'Alençon s'est proposée d'accueillir (lire ci-dessous).

"L'idée est de mettre en synergie les structures spécialisées et les citoyens. Et de déployer des moyens sur le long terme pour l'intégration de cette nouvelle population. Lui permettre d'avoir une vie digne", résume Kévin Bodé.

Lors de ce premier rendez-vous, les forces en présence ont été listées, ainsi que les attentes de chacun.

Parmi les participants : les associations RESF (Réseau éducation sans frontières), APE (Accueil et promotion des étrangers) et la Cimade (association de solidarité active avec les migrants, les réfugiés et les demandeurs d'asile).

"Les subventions ont baissé et nous manquons de moyens humains", ont-elles alerté.

"Nous, on a envie de faire quelque chose pour vous aider, mais on ne sait pas comment s'y prendre", répond un citoyen.

Cours de français, aide administrative, organisation de sorties culturelles, d'après-midi jeux de société... Plusieurs idées ont été émises. "Le comité va être un relais entre les citoyens volontaires et les associations demandeuses", conclut Kévin Bodé.

Les membres du collectif devraient de nouveau se retrouver dans les prochains jours pour la création officielle du comité (assemblée générale constitutive).

82 réfugiés dans l'Orne

Alençon a décidé de rejoindre le réseau des Villes solidaires pour accueillir les réfugiés. Samedi 12 septembre, Joaquim Pueyo a été reçu, comme 600 autres maires, par le ministre de l'Intérieur. "Il a été annoncé la désignation d'un coordinateur par le préfet dans le Département", rapporte le directeur de cabinet du député-maire, Alain Gallerand.

L'Orne va accueillir 82 réfugiés syriens. Les premiers arriveront entre le 22 et le 30 septembre.

"Pour optimiser l'accueil, la réponse doit être plurielle. Ville, bailleurs sociaux, Cada – Centre d'accueil de demandeurs d'asile – vont s'allier pour proposer des logements".

Le progrès / À Menton, la frontière fermée pour les migrants depuis juin

Le 15/09/2015, par Luc Chaillot

Le parti Les Républicains a demandé lundi le rétablissement « provisoire » de la frontière franco-italienne. De fait, elle est pourtant déjà fermée depuis trois mois pour les migrants. En juin dernier, la France a considérablement renforcé les contrôles ciblés dans les trains et sur les routes dans les Alpes-Maritimes dans le but de refouler vers l'Italie les étrangers en situation irrégulière. L'Italie avait alors dénoncé « un mur anti-immigrés ». Fin juin, quatre associations dont la Cimade et le Gisti avaient saisi le Conseil d'État, estimant que ces contrôles violaient les accords de Schengen qui garantissent la libre circulation. Le juge des référés avait rejeté leur requête et considéré que ces contrôles ne sont pas contraires aux accords de Schengen, n'étant « pas équivalents à un rétablissement d'un contrôle permanent et systématique à la frontière ».

La semaine dernière encore, 832 migrants ont été interpellés à la frontière et 521 ont été renvoyés en Italie. Les autorités italiennes ont toutefois refusé la réadmission de 223 réfugiés. Depuis début 2015, les forces de l'ordre ont interpellé 20 469 migrants arrivant d'Italie.

« La fermeture de la frontière a créé un marché pour les passeurs. Même les rares réfugiés qui veulent demander l'asile en France sont systématiquement refoulés », explique Elisabeth Grimaneli, bénévole à la Cimade à Nice. Depuis le début de l'année, 148 passeurs ont été arrêtés dans les Alpes-Maritimes.

La France n'a suspendu qu'une seule fois les accords de Schengen pour faire face à une pression migratoire. C'était en janvier 2011 : la frontière avec l'Italie avait été officiellement fermée en raison de l'afflux de Tunisiens fuyant leur pays.

Paru également dans Le Dauphiné

France Bleu Gironde / Pessac : un centre d'hébergement pour les réfugiés sahraouis... mais seulement la nuit

15/09/2015, par Charlotte Coutard,

On pensait ce dossier en passe d'être réglé, mais c'est loin d'être le cas. La solution d'hébergement trouvée à Pessac pour les réfugiés sahraouis de Bordeaux ne convient pas aux associations : il s'agit d'un hébergement uniquement la nuit, et pour une partie seulement des réfugiés.

C'est bien, mais c'est loin d'être suffisant ! Les associations, qui viennent en aide depuis des semaines aux réfugiés Sahraouis qui campent au pied du pont Saint-Jean à Bordeaux, sont en colère. Comme annoncé, un centre d'hébergement vient d'ouvrir à Pessac. Mais il s'agit d'un accueil de nuit seulement, et destiné à une toute petite partie des réfugiés.

Les Sahraouis ne veulent pas de cette solution

Ce centre d'hébergement a ouvert depuis ce lundi soir route d'Arcachon à Pessac. C'est un immeuble désaffecté de Bordeaux-Métropole qui a été réhabilité, Emmaüs en devient le gestionnaire. Il y a 57 places disponibles sauf que ce lundi soir, à peine une dizaine de Sahraouis s'y étaient installés.

Le collectif de soutien aux Sahraouis a en quelque sorte boycotté l'ouverture, parce qu'il considère que l'hébergement uniquement de nuit est insuffisant. Ce collectif regroupe plusieurs associations, comme Médecins du monde, la Ligue des droits de l'Homme, la Cimade, ou encore l'ASTI.

Ils ne sont pas 60, ils sont 300 !

Jean Claude Guicheney est le Président de la Ligue des Droits de l'Homme en Gironde, et pour lui, cette solution n'est pas la bonne : "Ce que l'on regrette, c'est que l'Etat n'aille pas au bout de son engagement, au bout de ses responsabilités. Pourquoi ne pas ouvrir ce site toute la journée ? Plutôt que de l'ouvrir uniquement entre 18h et 9h du matin. Ça rime à quoi ? Le reste du temps ils vont faire quoi ? Ils vont se balader dans la rue ? Ou alors il faudrait concevoir un dispositif spécifique avec la mairie de Pessac, de façon à permettre à ces gens là d'aller dans les centres sociaux".

Par ailleurs selon Jean Claude Guicheney, il faut trouver une solution pour l'ensemble des réfugiés. "60 places c'est bien, mais ils ne sont pas 60, ils sont 300 ! Pour l'instant, ni Emmaüs, ni les

Sahraouis, ne savent qui peut s'y rendre. La solution qui a été trouvée est donc certes une avancée, mais elle ne répond pas aux conditions d'un accueil cohérent des populations concernées".

La dépêche / Solidarité internationale : les actions mettent en place

15/09/2015

Les Rencontres solidaires de Cahors qui, dans la perspective de la création d'une université populaire, doivent permettre le débat et la libre expression, répondent à la tragique actualité du monde contemporain et en particulier de ces dernières semaines, en organisant du 14 au 21 novembre, la semaine de la solidarité internationale.

Divers organismes ont été invités vendredi 4 septembre à échanger sur le sujet et à faire des propositions (Ecole tiers-monde 46, Librethèque dalp, Amnesty, Cimade, Mouvement pour la paix, les Républicains espagnols du Lot, les œillets, le comité catholique contre la faim et pour le développement). Malgré des absences non négligeables, le débat fut animé en riche en propositions. Parmi les actions qui pourraient se mettre en place on peut retenir le samedi 21 novembre, en matinée, sur le parvis de la mairie, des chants pour un monde solidaire seront proposés au public par les Républicains espagnols du Lot accompagnés de la fanfare «Mystère des Éléphants» ; à 12 heures, un repas sera partagé à la bourse du travail ; à 14 heures sera présenté Documental 9.70 avant la conférence à 17 heures de Bernard Dreano «In-sécurité Humaines». D'autres manifestations sont encore en projet non finalisé.

Le télégramme / Réfugiés. La pluie douche le rassemblement en leur faveur

16/09/2015

Alors qu'au niveau national, le débat fait rage, à l'appel du collectif « Urgence un toit pour tous » (*), entre 100 et 150 personnes se sont rassemblées, hier soir, sur l'esplanade de la mairie, pour réclamer le respect de la convention de Genève en faveur des réfugiés. Comme conditions météo, le collectif Urgence un toit pour tous aurait pu espérer mieux pour mobiliser ses sympathisants. À 18 h, hier, heure à laquelle il leur avait été demandé de se rassembler en faveur des réfugiés venus de l'autre côté de la Méditerranée, des trombes d'eau se sont en effet abattues sur la ville, Résultat, ils n'étaient qu'entre 100 et 150 citoyens de tous âges (100 selon la police), plus préoccupés à se protéger de la pluie qu'à manifester, sur les dalles de l'hôtel de ville. Pas d'Europe forteresse ! « Ensemble nous voulons combattre les discours indignes qui refusent à ces hommes, ces femmes et ces enfants, leurs droits élémentaires d'être humains. Nous ne voulons pas d'une Europe forteresse qui remette, de fait, en cause les conventions internationales protégeant les hommes contre la barbarie ; nous demandons en particulier le respect de la Convention de Genève relative au statut des réfugiés », a rappelé dans une brève intervention, Catherine, la porte-parole du collectif. « Nous n'acceptons plus que des réfugiés soient refoulés, renvoyés ou laissés à la rue, quand quatre millions de logements sont vacants en France. Nous demandons au gouvernement français de ne pas gérer la crise au compte-gouttes mais d'impulser un mouvement européen pour l'accueil de ces populations en danger et d'y prendre part ». Un engagement des élus « Nous demandons au gouvernement d'accorder ses actes à ses paroles et d'accroître considérablement les moyens mis en oeuvre particulièrement ceux destinés à l'hébergement, pour accueillir dignement ces êtres humains et prévenir les drames ». « Nous demandons que les élus de nos villes s'engagent dans l'élan de

solidarité que nécessite cette situation exceptionnelle et ne laisse pas les seuls citoyens assurer la prise en charge ». (*) Le collectif Urgence un toit Pour Tous est soutenu par : Amnesty Lorient, Attac, Association France Palestine 56, Cimade, Crisla, CCFD 56, cercle de silence, Droit au Logement 56, FCPE 56, Ligue des Droits de l'homme, Mouvement de la Paix, Réseau Éducation sans Frontières 56, CGT 56, FSU 56, Solidaires 56, Association du Front de Gauche PL, Europe Écologie les verts, NPA Quimperlé, PCF56...

Nîmes : Mustapha, Kurde de Syrie, en quête de France

il y a 1 jour 7 RICHARD BOUDES

Nîmes : Mustapha, Kurde de Syrie, en quête de France Mustapha Hassan est arrivé à Nîmes en 2010 et y est resté.

Photo R. B.

TWITTER

Six ans après son arrivée à Nîmes, Mustapha Hassan, Kurde de Syrie, a construit sa vie dans notre région...

Sur sa carte de séjour, il est indiqué à la rubrique nationalité : "Indéterminée". Mustapha Hassan, Kurde de Syrie, est arrivé à Nîmes en 2010 et y est resté. Il travaille dans un snack du centre. Il est bien intégré dans la ville, s'y plaît, y a des amis français. Il doit faire renouveler sa carte de séjour provisoire chaque année, en attendant le jour où, peut-être, il pourra accéder à son rêve. "Devenir français" s'exclame-t-il dans la langue de Molière, lui, l'apatride, un beau sourire aux lèvres. "En Syrie, le régime de Bachar el-Hassad refusait de donner la nationalité syrienne aux Kurdes, explique-t-il. On ne pouvait pas se déplacer, on était tout le temps contrôlé, il fallait payer les policiers... Ici, j'ai découvert une liberté que je n'avais jamais connue."

Midi libre / "A Damas, ils voulaient faire de moi un agent double"

16/09/2015

L'arrivée ces derniers jours en France de Syriens qui fuient leur pays en guerre rappelle en beaucoup de points l'accueil à Nîmes de vingt Afghans le 28 septembre 2009. Ces jeunes, pour la plupart originaires des zones pachounes du Nord-Est de l'Afghanistan, avaient choisi de fuir leur pays d'origine pour ainsi échapper

aux Talibans. Grâce aux initiatives collectives et interreligieuses nîmoises et même jusqu'au village cévenol de Lasalle, ces demandeurs d'asile ont choisi de demeurer sur place pour maîtriser la langue française, s'intégrer et trouver un travail. La plupart y ont même fondé une famille. Mais tout cela n'aurait pas été possible sans l'accueil désintéressé de bénévoles, le geste de commerçants aussi, les mêmes qui sont prêts aujourd'hui à réitérer cet accompagnement pour les Syriens ou Irakiens qui fuient leur pays en guerre.

Mustapha Hassan raconte les années d'avant la traversée de la Méditerranée, la persécution dont les Kurdes sont victimes. Là-bas, à Damas où il travaillait comme maçon, il explique qu'il était traqué par la police secrète : "Ils voulaient faire de moi un agent." Un agent double, infiltré parmi les Kurdes, le jeune homme ne s'est jamais plié à pareille traîtrise. Au contraire, il a ouvertement manifesté pour les droits des siens, ce qui lui a d'ailleurs valu deux mois de prison en 2005. "En Syrie, nos terres sont confisquées, des populations déplacées", raconte-t-il, installé en terrasse d'un bar près de la Maison Carrée. Fin 2009, il décide de fuir, pour l'Europe. Il passe clandestinement en

Turquie. Y reste bloqué un mois avant de prendre la mer dans un bateau affrété par des passeurs, "une mafia", dit-il.

En janvier 2010, lui et 122 autres Kurdes sont débarqués sur une plage de Bonifacio. L'odyssée des 123 apatrides de Corse fait la une des journaux, génère plutôt un élan de sympathie, assez perceptible à Nîmes où une partie d'entre eux se retrouve, privés de liberté au centre de rétention administrative. La justice les libère, Mustapha Hassan décide de tenter sa chance ici. "Les gens étaient très gentils avec nous", se souvient-il. Des bénévoles, des gens de la Cimade sont devenus ses amis.

"Moi, je vis comme les Français"

En 2014, ses deux frères cadets sont arrivés à leur tour en France. Tous les deux sont à Montpellier, ils travaillent. L'un comme maçon, l'autre dans la restauration. Ils ont décroché un titre de séjour de 10 ans, plus favorable donc que le statut de Mustapha. Lui qui a quitté une Syrie à une autre époque : les Kurdes étaient persécutés certes, mais le pays n'était pas encore entré en guerre civile. Mustapha compte sur ses doigts : "À partir de 2017, je pourrai demander la nationalité française. Mon avenir est ici. Moi, je vis comme les Français."

La nouvelle république / Accueil des migrants : les associations se mobilisent

17/09/2015 par Pascal Landré

« Tout le monde est mobilisé et prêt à se relever les manches », observaient les responsables des associations d'aide humanitaire réunies hier aux halles de Tours. - « Tout le monde est mobilisé et prêt à se relever les manches », observaient les responsables des associations d'aide humanitaire réunies hier aux halles de Tours. - (Photo NR, Hugues Le Guellec) « Tout le monde est mobilisé et prêt à se relever les manches », observaient les responsables des associations d'aide humanitaire réunies hier aux halles de Tours. - (Photo NR, Hugues Le Guellec)

« Tout le monde est mobilisé et prêt à se relever les manches », observaient les responsables des associations d'aide humanitaire réunies hier aux halles de Tours. - (Photo NR, Hugues Le Guellec)

Les antennes locales des associations et des organismes humanitaires et caritatifs se préparent et s'organisent pour accueillir les premiers réfugiés.

Le président de la République s'y est engagé : la France s'apprête « à accueillir plus de 24.000 personnes parmi celles qui, persécutées ou menacées, fuient des zones de combats et nécessitent une protection ». Ainsi, le ratio d'un centième qui s'applique habituellement au département d'Indre-et-Loire, indique que ce sont 240 réfugiés migrants qui devraient arriver dans les prochaines semaines ou les prochains mois en Touraine.

L'alimentaire, le logement, l'insertion...

Dans ce contexte, l'unité locale de la Croix-Rouge française organisait hier aux halles de Tours une réunion d'information avec une douzaine d'associations et d'organismes locaux, susceptibles d'apporter leur concours à l'accueil des réfugiés.

Une première prise de contact pour voir ce qui peut être mis en commun dans l'accueil et l'accompagner de ces migrants. « Ce ne sont pas les capacités d'accueil qui nous inquiètent. Le maire de Tours qui nous réunissait hier nous a dit qu'il y avait un nombre suffisant de logements disponibles dans le département. Ce qui nous préoccupe, c'est la mise en œuvre des mesures d'accompagnement de ces réfugiés » indiquait Hervé Brosse, responsable de l'antenne de la Croix-Rouge de Tour(s)plus.

Comment organiser l'aide alimentaire, l'accompagnement social, la scolarisation des enfants, l'insertion en milieu rural ? Voilà autant de questions qui se posent déjà. Et d'abord, trouver les traducteurs capables de retranscrire les récits de vie de ces réfugiés, attendus de Syrie, du Soudan,

d'Irak ou d'Érythrée.

Dans l'assistance, hier matin, chacun apportait son commentaire à l'organisation de cet accueil. Parfois avec émotion et indignation, comme Georges Rondeau, président de la Cimade 37 qui se disait « ulcéré par les commentaires entendus ici et là. Comment un pays qui compte 36.000 communes n'est-il pas capable d'accueillir 24.000 réfugiés ? C'est une question de volonté et d'organisation. Rien d'autre ! »

Autre motif d'inquiétude, rapporté par un responsable d'association, la question du regroupement familial : « Si nous accueillons 100, 200 ou 300 réfugiés, il s'agira surtout d'hommes, de chefs de famille, qui les feront venir ensuite. »

Demain vendredi, à 14 h 30, le préfet convie les élus du département ainsi que l'ensemble des acteurs concernés (associations, bailleurs sociaux, services de l'État...) à une réunion, afin de préparer la coordination du dispositif d'accueil des réfugiés. Un dispositif d'accueil, qui, précise le préfet, « sera assuré par l'État ».

L'essor / Réfugiés : ces inconnues qui se bousculent

17/09/2015, par Xavier ALIX

L'effet d'annonce gouvernemental passé, la solidarité de nombreux maires exprimée, il reste encore une foule d'inconnues autour de l'accueil, probable, de centaines de réfugiés en Isère.

Combien de réfugiés orientés sur l'Isère ? Quand arriveront-ils ? Auront-ils le même statut que les demandeurs d'asile déjà là et à venir, avec leurs droits, leurs contraintes, leur parcours ? A quoi doivent servir les 1 000 € d'aides annoncés samedi par Manuel Valls pour chaque place créée par une commune ou une association ?

Derrière l'effet d'annonce gouvernemental, une foule de questions. Et pas de réponse de la part de la préfecture de l'Isère en milieu de semaine malgré de nombreuses sollicitations en 10 jours si ce n'est « le ministère prépare une communication sur ces questions ». En attendant, Paris verrouille la communication locale. Impossible même d'obtenir la situation préalable autour des demandeurs d'asile en Isère dont la préfecture a la charge à l'échelle de quatre départements : Drôme, Savoie, Haute Savoie et bien sûr Isère.

C'est auprès d'une association située à Grenoble, spécialisée dans la prise en charge des réfugiés, que nous avons obtenu quelques chiffres : l'Ada (Accueil demandeurs d'asile) créée en 1986. « Selon nos estimations qui finissent, à deux-trois individus près, par être identiques aux chiffres officiels, on comptait 666 primo-arrivants en 2014 contre 680 en 2013, assure sa présidente Jacqueline Leininger. Sur les premiers mois de 2015, on constate + 16 % d'arrivées par rapport à 2014 à la même date. Quant aux Syriens, il n'y en avait aucun en 2013. Nous en avons en revanche comptabilisé 25 en 2014 et 16 pour l'instant en 2015. La France a des frontières plus fermées qu'on ne le dit... On est loin du grand défilé que certains évoquent ! »

L'Ada en collaboration avec la Cimade a réalisé et publié en mai 2014 un état des lieux sur la demande d'asile en Isère sur 2013 : L'hébergement des demandeurs d'asile Isère : une politique de dissuasion ?. Dénonçant les limites de la prise en charge actuelle, elle constate un manque persistant de places en Cada, centre d'accueil de demandeurs d'asile gérés par l'Etat (5 en Isère dont deux à Grenoble. Péage-de-Roussillon, Pont-de-Cheruy et Saint-Quentin-de-Fallavier en comptent aussi chacun un) malgré quelques ouvertures ces dernières années : « il y a actuellement 1 532 places spécifiquement réservées aux demandeurs d'asile en Cada ou en hébergement d'urgence. Sachant que notre association s'occupe de plus de 1 200 demandeurs en cours de procédure non logés par l'Etat. Au niveau national il est prévu une augmentation de 2 500 places en Cada sur 2 ans, ce qui est peu par rapport au manque, pour environ actuellement 25 500 places pour 60 000 demandes d'asile en 2014 ! »

Sur 24 000 réfugiés syriens que le gouvernement français a annoncé prendre en charge

prochainement, 2 500 devraient rejoindre Rhône-Alpes selon un communiqué du conseil régional qui annonce le déblocage de « 500 000 € afin de soutenir, en lien avec l'Etat et les associations, l'ouverture de places d'hébergement pour les premiers arrivants ». Les communes qui se sont portées volontaires pour intégrer le réseau des villes solidaires en Isère seront-elles suffisantes ? Combien sont-elles ? Auront-elles assez de moyens ?

« A priori, quatre communes iséroises se seraient rendues à la réunion de samedi à Paris dont Grenoble, nous informe Daniel Vitte, président de l'Association des maires de l'Isère, impossible de les quantifier mais je vous garantis que beaucoup d'autres maires réfléchissent par rapport à leur bâti disponible à un accueil. Les communes savent qu'elles devront se montrer solidaires financièrement car ces 1 000 € restent très limités. Cependant, il leur reste énormément d'inconnues : quelle durée d'accueil ? Quel parcours organisé par l'Etat au delà de l'urgence ? Et puis ces situations spécifiques : je pense aux communes rurales volontaires mais isolées, à des dizaines de kilomètres de toutes possibilités pour les formations, l'emploi, les démarches administratives... »

Quel rôle pour les bailleurs sociaux ?

Interrogée par l'Essor-Tribune, Sandrine Martin-Grand, présidente de l'Opac 38 estime que « les bailleurs sociaux auront forcément un rôle à jouer, en tout cas ils seront je pense sollicités, mais aujourd'hui rien n'est encore clairement défini. Des réunions au niveau de l'Etat sont programmées en début de semaine (échange réalisée le 11 septembre, Ndlr). On n'a pas encore beaucoup d'informations. Mais concernant l'accueil de réfugiés, c'est une responsabilité qui incombe avant tout aux maires, et je crois qu'il faut leur laisser le temps de se positionner. En fonction de ce positionnement, et par commune, et en fonction de la vacance, les bailleurs pourront envisager de se positionner. »

Ouest France / Migrants à La Roche-sur-Yon. Forte mobilisation pour un réseau solidaire

18/09/2015

Hier, 19 h 30. L'intérieur de la maison de quartier des Pyramides est déjà bondé. Selon les organisateurs, près de 300 personnes ont répondu à l'appel de la Cimade 85, la pastorale des migrants et le réseau Welcome. Le but ? Constituer un réseau d'accueil fait par les citoyens. Paul de Montgolfier, organisateur du réseau Welcome à Paris, a proposé une feuille de route dont La Roche pourrait s'inspirer pour se structurer.

« La bonne volonté c'est bien, mais il faut un accompagnement et une structure pour ne pas laisser les accueillants seuls dans leur démarche », a exprimé Paul de Montgolfier.

Premières pistes pour une structuration adaptée à la ville

Après avoir exposé les différentes erreurs à ne pas commettre lorsque l'on accueille un ou plusieurs réfugiés chez soi, le public a été invité à mettre en place un réseau solidaire local. « L'initiative citoyenne permet de rendre possible cela », ajoute Nicolas Gazo, organisateur de la Cimade 85. « Je suis impressionné par le nombre de gens présents ce soir ».

Les intéressés ont pu dès hier soir laisser leurs coordonnées et leurs projets pour le réseau en devenir. Des fiches comme « hébergement », « sorties et activités » ou « traduction » ont vite été remplies.

« C'est très encourageant de voir la volonté des gens lambda qui veulent être solidaires. Ensemble, on se sent moins démunis face à ce drame », explique Danièle Marchal, 74 ans, qui s'est déplacée de Saint-Hilaire-de-Riez.

La Cimade 85 et la pastorale des migrants vont ordonner puis trier ces coordonnées. Rendez-vous dans un mois pour la véritable mise en place d'une plateforme d'accueil de réfugiés à La Roche-sur-Yon.

RCF Calvados-Manche

17/09/2015

[Pierre Margerie]

<https://rcf.fr/actualite/pierre-margerie-president-de-la-cimade-normandie>

TSF 98

18/09/2015

[Pierre Margerie]

Guaweb / L'Ofpra engorgé par l'afflux de demandeurs d'asile ... haïtiens

16/09/2015 Helene Ferrarini

La Guyane fait bien face à une arrivée sans précédent de demandeurs d'asile depuis quelques mois. Mais si les réfugiés syriens et irakiens ont retenu l'attention des médias, l'immense majorité de ces demandeurs d'asile est de nationalité haïtienne.

Cette hausse est telle que l'on n'arrive pas à suivre le rythme à l'Ofpra (Office français de protection des réfugiés et des apatrides). Cet organisme public a pour mission d'accorder l'asile et de reconnaître la qualité d'apatride. Près de 500 demandes d'asile déposées en Guyane sont actuellement dans les limbes administratives.

D'après l'Ofpra au 9 septembre 2015, 1134 personnes avaient déposé une première demande d'asile en Guyane. Pourtant au 1er septembre, ils étaient 1502 d'après la Préfecture de Guyane. Signe de cette augmentation, deux semaines plus tard plus d'une centaine de nouvelles demandes avait été recensée, soit 1638 demandes au 15 septembre, toujours d'après la Préfecture. Si l'on est habitué à des différentiels sur les nombres de manifestants, pour l'enregistrement des demandes d'asile cela semble plus surprenant.

500 demandes en attente

La Préfecture enregistre les demandes d'asile, qui sont immédiatement transférées à l'Ofpra. "Il n'y a pas de temps de transfert" nous explique Marielle Pernet, directrice de la réglementation, de la citoyenneté et de l'immigration à la Préfecture de Guyane. "Mais environ 500 demandes sont en standby. C'est lié à un problème d'enregistrement au niveau de l'Ofpra. C'est complètement structurel, par rapport à l'afflux actuel de migrants" décrit-elle. "Les effectifs ne s'adaptent pas, on constitue des stocks. Même si l'Ofpra fait plein d'effort pour éviter les délais d'attente."

En 2014, l'Ofpra avait enregistré 969 premières demandes d'asile pour l'ensemble de l'année en Guyane. Marielle Pernet parle d'une hausse de plus de 130 %. Les demandes d'asile ont plus que doublé par rapport à l'an dernier.

Si les médias se focalisent depuis quelques jours sur les migrants syriens et irakiens, ces derniers ne représentent qu'une infime partie de ces demandeurs d'asile. Marielle Pernet recensait 42 personnes venant de Syrie, d'Irak et du Liban, au 1er septembre. La hausse actuelle de demandes d'asile vient principalement de l'arrivée d'Haïtiens, qui constituent près de 75 % de ces demandeurs d'asile en 2015 en Guyane (58 % en 2014). Les causes de leur arrivée massive sont à chercher entres autres du

côté de la République Dominicaine, d'où ont été expulsés des milliers de personnes d'origine haïtienne.

Retrait de nationalité

En effet, en 2013, une loi de la République dominicaine a retiré la nationalité d'enfants nés de parents haïtiens sur le sol dominicain. "Ainsi, depuis deux ans, plus de 66 000 personnes sont déjà rentrées en Haïti, selon les autorités dominicaines. En plus des Dominicains descendants d'Haïtiens, sont concernés des migrants venus d'Haïti qui vivent en République dominicaine. L'Organisation internationale pour les migrations estime que plus de 18 % de ces retours auraient été forcés, soit près de 11 800 personnes" lisait-on dans le journal Libération le 25 août 2015. Beaucoup d'entre eux pourraient devenir des apatrides, se voyant retirer leur nationalité dominicaine et n'étant pas de nationalité haïtienne, mais seulement d'origine.

C'est donc bien plus un drame caribéen qui est à l'origine de la forte hausse des demandeurs d'asile que connaît actuellement la Guyane que les terribles soubresauts d'un lointain Moyen-Orient. D'après les données de l'Ofpra, cette hausse de demandeurs d'asile n'est toutefois pas constatée en Guadeloupe et en Martinique.

"Pour résorber le stock" comme le dit Mme Pernet, un déplacement spécial de fonctionnaires de l'Ofpra pourrait avoir lieu dans les semaines à venir en Guyane. Rien n'est toutefois acté pour l'instant.

Manque criant d'hébergement

D'après la Cimade, association de solidarité avec les migrants, les demandeurs d'asile et les réfugiés, le temps d'attente pour obtenir le statut de réfugié une fois la demande d'asile déposée s'est réduit en Guyane. "Avec la mise en place de la visioconférence, cela s'est un peu amélioré. Aujourd'hui entre le dépôt et l'obtention du statut de réfugié, il faut compter minimum 2 ans, en incluant un recours. Avant cela pouvait aller jusqu'à 4 ans" témoigne Emmanuelle Bihan, présidente de la Cimade Guyane. La récente réforme du droit d'asile vise à réduire ce délai d'attente à neuf mois (Guyaweb du 17/07/2015).

En l'absence d'un Centre d'Accueil de Demandeurs d'Asile (Cada), la Guyane ne compte à l'heure actuelle que 100 places d'hébergement d'urgence pour les demandeurs d'asile, gérées par la Croix Rouge. Aux 80 places existantes initialement, 20 places supplémentaires ont été rajoutées lors du passage de 16 Irakiens yézidis en février 2015 (Guyaweb du 04/02/2015). Un ajout bienvenu dans une situation de manque criant, mais qui reste bien insuffisant face aux 1638 demandeurs d'asile enregistrés depuis janvier 2015. L'arrivée massive d'Haïtiens ne semble pas soulever la même mobilisation médiatique et institutionnelle.